Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Une honte et un crime

Ce que nous annoncions la semaine passée dans une note de dernière heure est arrivé: le gouvernement Borden a présenté son projet de "loi des élections en temps de guerre", et ce projet de loi contient absolument les dispositions qui nous paraissaient trop absurdes pour être vraisemblables.

Voici ces dispositions: privation du droit de vote pour les Canadiens naturalisés d'origine étrangère (de nationalité allemande, autrichienne, turque ou bulgare), privation du droit de vote pour ceux qui ont des objections de conscience au service militaire, et enfin, droit de vote accordé exclusivement aux femmes parentes des soldats.

En l'absence de M. Borden souffrant d'indisposition, la loi a été présentée en Chambre par M. Meighen. L'auteur des clauses les plus inconvenantes de la loi de conscription est décidément en voie de se créer une réputation de Robespierre au Canada. Le discours dont il a appuyé la présentation du projet de loi est un modèle du genre sophistique dans ce qu'il a de plus dangereux et de plus pervers.

Le but unique de cette loi, comme celui de la "loi des élections militaires", est d'escamoter les prochaines élections au profit du parti que se soucie des autres conséquences infiniment plus graves pour le pays. C'est à se demander même si la conscription, suivie de l'affaire du brigandage du Nord Canadien, n'a pas été imposée à seule fin de faire passer ces deux dernières lois stupéfiantes. L'opposition, complice des premiers méfaits, se trouve bien payée d'avoir accordé l'an dernier l'extension parlementaire à un gouvernement qui ne reculera devant aucun moyen pour se cramponner au pouvoir!

Le président Wilson prétend que les Alliés se battent "to make the world safe for democracy"; notre gouvernement, lui, c'est certain, n'a pas d'autre idée en tête que *d'assurer* sa réélection. "Win the war", au sens de nos politiciens, cela veut dire "gagner les élections", chose peu facile à réaliser honnêtement pour un parti qui se sent perdu dans l'opinion du peuple. Le nouveau projet de loi électorale, joint à celui des électeurs militaires, est le mécanisme de circonstance inventé pour ce genre de guerre. C'est quelque chose d'ultra-moderne, une artillerie d'élections qui parait devoir produire des résultats foudroyants.

La guerre des deux partis politiques ne nous intéresse point. L'histoire du présent comme celle du passé ne nous permet aucune confiance ni dans l'un ni dans l'autre.

Mais plus haut que tout cela il y a quelques principes de justice et d'honneur qui devraient rallier tous les Canadiens. On est en train de les violer tous les uns après les autres.

Après les spoliations scolaires, les injustices contre la langue française, qui ont fait de la Confédération "un piège et un pacte d'infamie", voici un autre "chiffon de papier" que l'on s'apprête à déchirer, en décidant de priver de leurs droits civils quelques milliers de citoyens, devenus sujets britanniques par naturalisation et dont le seul tort est d'appartenir à la nationalité des pays ennemis ou de parler leur langue.

Le motif d'opportunité et de stratégie que l'on invoque, tout comme le faisait le chancelier allemand pour l'invasion de la Belgique, ne peut pas plus justifier cette mesure inique ici que là-bas.

C'est une honte et un crime.

En faisant venir ici à grand renfort de réclames toute une population de nationalité étrangère, le Canada a suivi une politique de colonisation que l'on pouvait estimer des plus imprudentes puisqu'elle posait nécessairement de graves problèmes pour l'unité nationale. Le politicien le plus responsable de cette immigration à outrance fut Clifford Sifton et c'est ce même politicien qui est aujourd'hui de connivence avec les gouvernants du jour pour faire ouvertement le pacte solennel conclu alors avec ce nouvel élément de notre population devenu partie intégrante de la nationalité canadienne.

La naturalisation est un pacte de loyauté qui confère les droits civils et qui engage l'honneur du pays. Révoquer ces droits, sans nulle offense de la part de ces citoyens, c'est une injustice et une honte. C'est un procédé d'autant plus ignoble que tous ces nouveaux citoyens canadiens— tous se plaisent à le reconnaître—ont fait preuve d'une remarquable loyauté depuis le commencement de la guerre, loyauté qui n'est que plus méritoire du fait que leur pays d'adoption s'est trouvé en guerre contre leurs pays d'origine.

Le Canada est supposé être une démocratie. Dans l'opinion du président Wilson il n'y a que cela qui compte pour assurer le respect des traités, lui qui ne veut pas signer la paix avec le kaiser, qui serait prêt à la signer avec le peuple allemand. Mais là, franchement, une démocratie allemande qui agirait comme notre démocratie canadienne se propose de le faire actuellement, pourrait-on s'y fier? Que ce soit la main impériale d'un kaiser ou la main fébrile de politiciens aux abois qui déchire le "chiffon de papier", quelle est la différence?

* * *

Un autre point de cette loi d'élections qui ne peut avoir que de funestes conséquences, c'est d'accorder le droit de vote exclusivement à une certaine classe de femmes.

D'abord, le principe en soi du suffrage féminin est des plus discutables. Tous les meilleurs esprits s'accordent à signaler les dangers très graves qu'il comporte pour la société, la femme ayant tout à perdre et rien à gagner à se voir entraîner dans l'arène politique. Mais le suffrage féminin, de la façon qu'il est introduit dans le nouveau projet de loi, est tout simplement une monstruosité.

La femme est par nature un être de bonté, de douceur et de pitié: on veut en faire une harpie qui hurlera la guerre à outrance, avec les politiciens et les hommes de proie, sous prétexte de patriotisme. C'est du moins la façon dont on la juge tandis que de toute son âme elle ne peut qu'aspirer à la paix et détester la guerre qui lui a ravi un époux, un fils ou un frère. Par ce droit de vote que l'on n'accorde qu'aux parentes de soldats un nouvel élément de division entre dans le pays.

Toute la loi d'ailleurs tend à implanter chez nous l'esprit de caste militaire qui a rendu l'Allemagne détestable. Nous en avons fait du chemin depuis quelques mois!

SIMPLES NOTES

Au cours d'une réunion anti-conscriptionniste à Québec, Armand Lavergne déclare que sir Lomer Gouin seul peut sauver la situation. Il n'a qu'à dire que la province de Québec est entrée dans la Confédération à certaines conditions et que si celles-ci ne sont pas respectées, il lui demandera de s'en retirer.

* * *

Le Manitoba Free Press *annonce que pour la durée de la guerre il se met en dehors de tout parti politique et ne reconnait plus qu'un seul devoir, celui de servir le pays avec un entier dévouement.*

En bon français, cela veut dire que le journal de Clifford Sifton va soutenir que les candidats libéraux conscriptionnistes et partisans d'un gouvernement unioniste.

* * *

On dit que M. Borden, lors d'une récente réunion conservatrice secrète, après avoir raconté ses déboires au sujet de la formation du fameux cabinet de coalition, aurait eu une crise de larmes.

* * *

D'après les renseignements de la police fédérale, il y a plus d'étrangers de nationalité ennemie à Winnipeg que dans deux autres villes ensemble du pays, n'importe lesquelles.

* * *

Le Journal Press, *d'Ottawa, qui est dans les confidences du ministère, laisse apercevoir le lien politique qui rattache la loi des élections à celle de la conscription. On lui demande comment la conscription sera mise en vigueur à supposer que personne ne se présente dans la province de Québec, et il répond: "Le prochain bill de franchise ne permettra pas aux criminels de voter. Une élection générale approche, et nous ne supposons pas qu'un grand nombre de Québecois voudront perdre leur vote".*

* * *

Dans une lettre au Bulletin *d'Edmonton, M. Lucien Boudreau, député libéral de St. Albert, proteste contre une entrevue donnée au* Free Press *par l'hon. Wilfrid Gariépy où il est affirmé que les électeurs de l'Alberta sont favorables à un gouvernement d'union avec élimination de M. Borden.*

* * *

Parlant de la colonisation et des groupes canadiens compacts du sud du Manitoba, la Liberté *dit "Nous ne sommes pas prêts à nous coucher pour laisser entonner le libera sur les destinées de la race française, pas plus au Manitoba que dans l'Ouest canadien."*

* * *

Un politicien français se vantait de ne croire ni à Dieu ni à diable. Un soir, ses amis lui jouèrent un bon tour. Ils mirent dans sa chambre un singe affreux. Effrayé, l'incrédule sortit en criant: "Mon Dieu! mon Dieu! c'est le diable!"

* * *

L'Angleterre a enrôlé plus de cinq millions de soldats: elle tient 96 milles du front ouest et la France en tient 358 milles.

Se rappelle-t-on encore que M. Wilson fut réélu président des Etats-Unis sur le programme pacifiste: "He kept us out of the war"? Il n'y a pourtant que neuf mois de cela.

* * *

La guerre n'est pas près de finir, si M. Wilson tient toujours mordicus à ne traiter de paix qu'avec le peuple allemand, ou avec une Allemagne démocratisée. Il y en a même qui vont jusqu'à prédire qu'il faudra au moins quatre-vingts ans pour que l'Allemagne devienne une république; ce n'est certainement pas de nature à nous faire croire que la guerre va bientôt finir, s'il faut absolument que la paix se signe entre démocraties.

* * *

La bibliothèque de la ville de Montréal, qui a été inaugurée par le général Joffre lors de son passage dans la métropole, a été ouverte officiellement le 4 septembre. Elle contient plus de 20,000 volumes y compris la collection Gagnon (7,000).

* * *

Sous la restauration, en France Louis XVIII pouvait dire, se riant de ses conseillers ultra-royalistes, qu'ils rêvaient d'une chambre introuvable. On peut dire aujourd'hui, se riant de ce rêve: M. Borden, qu'il rêve d'un cabinet introuvable".

* * *

Le Sénat américain a biffé du projet d'impôts de guerre la clause qui prélevait une taxe d'un sou sur les lettres et les cartes postales.

Il a retenu la clause accordant la franchise aux lettres des soldats de terre et de mer.

* * *

Dix régiments américains vont partir pour le front et marcher au combat avec des drapeaux qui leur auront été offerts par les descendants d'officiers français ayant combattu en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance.

* * *

Des ordres ont été donnés pour que l'on construise en 10 jours une fabrique d'aéroplanes aux chantiers navals de League Island, à Philadelphie, au coût de $1,000,-000. Dans cette fabrique seront employés 2,000 ouvriers qui manufactureront 1,000 petits avions par année.

* * *

Des mesures ont été prises afin que le texte authentique de la réponse de M. Wilson aux propositions de paix du Pape Benoit XV se répande en Allemagne.

M. Lansing, ministre des Affaires Etrangères croit que si les journaux ne parviennent pas à accomplir cette tâche, des centaines d'aviateurs alliés s'en chargeront.

* * *

La commission qui révise la constitution fédérale de l'Uruguay a adopté une clause séparant l'Eglise et l'Etat. On confisquera les biens de l'Eglise catholique romaine.

* * *

Le gouvernement provisoire de Russie ayant autorisé l'admission des femmes à tous les états de service civil, aux mêmes conditions que les hommes, la comtesse Panin a été immédiatement nommée secrétaire d'Etat pour l'Instruction publique.

La Suède est-elle avec l'Allemagne?

Le département d'Etat à Washington est en possession de certains télégrammes du comte Luxburg, chargé d'affaires allemand à Buenos-Ayres, au ministère des affaires étrangères à Berlin, qui ont été envoyés par l'entremise de l'ambassadeur suède, comme ses propres messages officiels adressés à son gouvernement à Stockholm. Ces télégrammes contiennent des informations au sujet des navires argentins qu'il s'agit de laisser passer ou de couler.

La publication de ces documents a produit une grande sensation. Chez les Alliés, on est indigné de semblables procédés. On se demande jusqu'à quel point la Suède est responsable de cette violation de neutralité et on la soupçonne fortement d'appuyer l'Allemagne.

En khaki vers le 27 novembre

Vers le 27 novembre, la première classe des conscrits appelés en vertu de la loi du service militaire, seront en khaki.

Telle est la déclaration faite par Sir Robert Borden aux représentants de l'exécutif de l'Association des vétérans de la grande guerre, lors d'une conférence qu'ils ont eue avec le cabinet à Ottawa.

Les tribunaux d'exemption

Il y aura 1,176 tribunaux chargés de juger les demandes d'exemption lors de la mise en vigueur de l'Acte du Service Militaire. Ils seront répartis comme suit: 427 dans Ontario; 300 dans Québec; 93 au Manitoba; 57 dans la Saskatchewan; 110 dans l'Alberta; 74 dans la Colombie-Anglaise; 2 au Yukon; 91 dans la Nouvelle-Ecosse; 47 au Nouveau-Brunswick; 15 dans l'Ile du Prince-Edouard.

Le gouvernement a nommé le bureau de sélection qui aura à choisir un membre de chacun des tribunaux locaux chargés d'examiner les demandes d'exemption. Ce bureau comprend 24 membres, dont la moitié ont été nommés par sir Wilfrid Laurier.

Ce sont, pour le Manitoba, sénateur W. H. Sharpe, sir Donald MacMillan; pour la Saskatchewan, sénateur W. H. Laird, Régina, Arthur Hitchock, Moose-Jaw; pour l'Alberta, R. B. Bennett, Calgary, et A. H. Clarke, Calgary.

Sir Wilfrid Laurier a dit qu'il n'avait pas d'objection à accéder au désir du gouvernement en nommant des hommes au bureau de sélection, mais il a cependant exprimé le regret que le gouvernement ait cru devoir mettre en vigueur la loi du service militaire avant d'avoir consulté le peuple à ce sujet.

Tremblement de terre à Bogota

Un tremblement de terre qui a secoué fortement le district de Colombia a détruit trois cents maisons à Bogota et tué plusieurs centaines de personnes. On ne connait pas encore le chiffre des pertes.

Enorme emprunt russe aux Etats-Unis

La "Gazette de la Bourse" dit que les dispositions favorables manifestées par les Américains à l'égard de la Russie, permettront au gouvernement provisoire d'obtenir des Etats-Unis un prêt de cinq milliards de roubles.

La situation s'aggrave encore en Russie

Le général Korniloff se révolte contre le gouvernement et marche sur Pétrograd à la tête d'une armée.

La situation, déjà si embrouillée en Russie, se complique encore et entre dans une phase nouvelle. Le général Korniloff, commandant en chef des armées, a sommé le premier ministre Kerensky de lui remettre tous les pouvoirs civils et militaires, afin qu'il puisse former un nouveau gouvernement à sa guise. Devant cette attitude, Kerensky a demandé la démission du généralissime. Le général Klembovsky a été nommé à sa place. La ville et le district de Petrograd ont été déclarés en état de guerre. On assure qu'il s'agit d'une rébellion sérieuse et que Korniloff ne se soumettra pas. Il a réuni une armée assez considérable et marche sur la capitale. Des développements importants sont attendus d'ici peu de jours.

Loi électorale pour temps de guerre

Le gouvernement enfante un projet de loi invraisemblable dont le but évident est de maintenir à tout prix les conservateurs au pouvoir.—Le droit de vote est enlevé aux étrangers naturalisés et donné aux femmes proches parentes de soldats au front--Vives attaques de l'opposition

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 11 septembre—La bataille est engagée autour de la loi des élections en temps de guerre et elle menace d'être chaude.

En l'absence de M. Borden, retenu loin du Parlement par une indisposition, c'est M. Meighen qui s'est chargé de présenter le bill. Le grand principe de ce bill, a-t-il dit, est que le service de guerre sert de base au droit de vote en temps de guerre. Cette mesure trouve sa justification dans la nécessité où l'on se trouve d'avoir des élections en temps de guerre; elle n'a force de loi que pour la durée de la guerre.

Les élections vont avoir lieu au moment où 300,000 enfants du Canada sont absents du pays. Nous avons bien la loi des électeurs militaires qui permet aux soldats de voter dans une certaine mesure; mais en fait, beaucoup seront dans l'impossibilité de le faire. Ce sera donc une injustice envers les défenseurs de la patrie, les meilleurs, les plus purs d'entre nous. Nous ne pouvons pas oublier, non plus, que 30,000 de ces compatriotes sont tombés sur les champs de bataille et que plusieurs milliers sont prisonniers de guerre et souffrent pour nous. Il fallait songer à réparer dans la mesure du possible l'injustice qui retombe sur ces braves, morts et vivants. C'est dans ce but que l'on propose de donner le droit de vote à la parente la plus proche, veuve, épouse, mère, sœur, fille, âgée de 21 ans, de tout soldat au front.

Il est impossible actuellement d'accorder le droit de vote à toutes les femmes; ce serait faire voter toutes les femmes d'immigrants venus d'Europe et d'ailleurs; ce ne serait ni juste, ni raisonnable.

L'obligation du service militaire et le droit de vote en temps de guerre vont ensemble. Donc ceux qui pour une raison spéciale sont exemptés du service militaire ne devraient pas être en mesure d'exercer un contrôle sur ceux qui portent le fardeau de la guerre. Deux classes de personnes, qui sont exemptées du service militaire, doivent être ainsi privées du droit de vote: ce sont celles qui ont des objections de conscience à se battre et celles récemment émigrées au Canada qui sont nées en pays ennemi.

M. Meighen reconnait volontiers que ces étrangers de nationalité ennemie se sont, d'une façon générale, bien comportés durant la guerre. Cependant la plupart d'entre eux ont des fils ou des frères qui combattent contre nous en Europe, il ne conviendrait pas de les obliger à se battre contre leur pays d'origine. Ce bill ne prive de leurs droits électoraux que les étrangers naturalisés depuis le 31 mars 1902; les autres conservent tous leurs privilèges. Les étrangers dont la langue maternelle est celle d'un pays ennemi, quelle que soit leur nationalité, sont classés dans la catégorie des ennemis.

Le discours de M. Meighen a été suivi des deux côtés de la Chambre avec une grande attention.

Le gouvernement a donné avis que l'on appliquerait le procédé de la clôture à la discussion du bill, c'est-à-dire que chaque orateur n'aurait que vingt minutes pour parler sur la question. Dans le but de provoquer un premier délai, l'opposition a suscité un débat sur la diminution des commandes de munitions au Canada. On a appris que cette diminution viendrait de ce que l'Angleterre fabrique elle-même aujourd'hui certaines munitions qu'elle était obligée autrefois de demander au Canada.

M. Lemieux a tenté d'empêcher la Chambre d'attaquer la seconde lecture du bill électoral, se basant sur le fait qu'il n'avait pas encore été imprimé en français; mais le président a décidé que cela n'était pas indispensable.

Le premier orateur à parler sur le bill a été M. Oliver; il l'a fait avec sa vigueur habituelle, sans ménager ses critiques.

M. McCraney lui a succédé et a attaqué le bill avec non moins de force. Il a rappelé que de 1900 à 1917, il est venu au Canada 275,-472 étrangers de nationalité ennemie à qui l'on enlève le droit de vote.

Le député de Saskatoon a fait cette déclaration intéressante: "le bill en question jette des doutes graves sur le jugement que nous avons montré en appuyant la mesure de conscription du gouvernement."

La lettre du Pape

Voici le texte de la lettre du Pape tel que transmis de Londres et publié dans les journaux de Paris. Il y a une variante d'un mot entre le texte de la Croix et du Gaulois: "remise de dettes" au lieu de "condonation" au 9ème alinéa.

Aux chefs des peuples belligérants.

Dès le début de notre pontificat, au milieu des horreurs de la terrible guerre déchaînée sur l'Europe, nous nous sommes proposé trois choses entre toutes: garder une parfaite impartialité à l'égard de tous les belligérants, comme il convient à celui qui est le père commun et qui aime tous ses enfants d'une égale affection; nous efforcer continuellement de faire à tous le plus de bien possible, et cela sans acception de personnes, sans distinction de nationalité ou de religion, ainsi que le dictent aussi bien la loi universelle de charité que la suprême charge spirituelle à nous confiée par le Christ; enfin comme le requiert également notre mission pacificatrice, ne rien omettre, autant qu'il était en notre pouvoir, de ce qui pourrait contribuer à hâter la fin de cette calamité en essayant d'amener les peuples et les chefs à des résolutions plus modérées, aux délibérations sereines de la paix, paix juste et durable.

Ce fut notre œuvre pendant les trois douloureuses années qui viennent de s'écouler. On a pu facilement reconnaître que, si nous sommes toujours resté fidèle à une résolution absolue d'impartialité et à notre action de bienfaisance, nous n'avons pas cessé non plus d'exhorter les peuples et les gouvernants belligérants à redevenir frères, bien que la publicité n'ait pas été donnée à tout ce que nous avons fait pour atteindre ce très noble but.

Vers la fin de la première année de guerre, nous adressions aux nations en lutte les plus vives exhortations; de plus, nous indiquions *la voie à suivre pour arriver à une* paix stable et honorable pour tous.

LES ATROCITES DE LA GUERRE

Malheureusement, notre appel ne fut pas entendu; et la guerre fut poursuivie, acharnée, pendant deux années encore, avec toutes ses horreurs; elle devint même cruelle et s'étendit sur la terre, sur la mer et jusque dans les airs; et l'on vit s'abattre sur des cités sans défense, sur des villages tranquilles, sur *des populations innocentes, la désolation et la mort*. Et maintenant, personne ne peut imaginer combien se multiplieraient, s'aggraveraient les souffrances de tous si d'autres mois, ou, pis encore, d'autres années venaient s'ajouter au sanglant triennat. Le monde civilisé devra-t-il donc n'être plus qu'un champ de mort? Et l'Europe, si glorieuse et si florissante, va-t-elle donc, comme entraînée par une folie universelle, courir à l'abîme et prêter la main à son propre suicide?

Dans cette situation si angoissante, en présence d'une menace aussi grave, nous, qui n'avons aucune visée politique particulière, qui n'écoutons les suggestions ou les intérêts d'aucune des parties belligérantes, mais uniquement poussé par le sentiment du devoir suprême de père commun des fidèles, par les sollicitations de nos enfants qui implorent notre intervention et notre parole pacificatrice, par la voix même de l'humanité et de la raison, nous jetons un nouveau cri de paix et renouvelons notre pressant appel à ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées des nations.

Mais pour ne plus nous renfermer dans les termes généraux, comme les circonstances nous l'avaient conseillé par le passé, nous voulons maintenant descendre à des propositions plus concrètes et pratiques et inviter les gouvernements et les peuples belligérants à se mettre d'accord sur les points suivants qui semblent devoir être les bases d'une paix juste et durable, en leur laissant le soin de les préciser et de les compléter.

LA PAIX PAR LE DROIT

Tout d'abord le point fondamental doit être qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit d'où résulte un juste accord de tous pour la diminution simultanée et réciproque des armements, selon des règles et des garanties à établir dans la mesure nécessaire et suffisante pour le maintien de l'ordre public en chaque Etat, et pour la substitution aux armées d'une institution d'arbitrage avec une haute fonction pacificatrice, selon des règles à concerter et des sanctions à déterminer contre l'Etat qui se refuserait soit à soumettre les questions internationales à un arbitrage, soit à en accepter les décisions.

Une fois la suprématie du droit ainsi établie, on enlève tout obstacle aux voies de communication des peuples en assurant par des règles à fixer également la vraie liberté et la communauté des mers, ce qui d'une part éliminerait les multiples causes d'un conflit et d'autre part ouvrirait à tous de nouvelles sources de prospérité et de progrès.

Quant aux dommages à réparer et aux frais de la guerre, nous ne voyons d'autre moyen de résoudre la question qu'en posant comme principe général une remise des dettes entière et réciproque, justifiée du reste par les bienfaits immenses à retirer du désarmement, d'autant plus qu'on ne comprendrait pas la continuation d'un pareil carnage uniquement pour des raisons d'ordre économique. Si pour certains cas, il existe à l'encontre des raisons particulières, qu'on les pèse avec justice et équité.

LES RESTITUTIONS TERRITORIALES

Mais ces accords pacifiques, avec les immenses avantages qui en découlent, ne sont pas possibles sans la restitution réciproque des territoires actuellement occupés; par conséquent, du côté de l'Allemagne, l'évacuation totale de la Belgique avec garantie de sa pleine indépendance politique, militaire et économique vis-à-vis de n'importe quelle puissance; l'évacuation également des territoires français; du côté des autres parties belligérantes, semblables restitutions des colonies allemandes.

Pour ce qui regarde les questions territoriales, comme par exemple celles qui sont débattues entre l'Italie et l'Autriche, entre l'Allemagne et la France, il y a lieu d'espérer qu'en considération des avantages immenses d'une paix durable avec désarmement, les parties en conflit voudront les examiner avec des dispositions conciliantes, tenant compte dans une mesure juste et possible, ainsi que nous l'avons dit autrefois, des aspirations des peuples, et à l'occasion, en faisant coordonner les intérêts particuliers avec le bien général de la grande société humaine.

Le même esprit d'équité et de justice devra diriger l'examen des autres questions territoriales et politiques, notamment de celles relatives à l'Arménie, aux Etats balkaniques, aux territoires faisant partie de l'ancien royaume de Pologne, auquel en particulier ses nobles traditions historiques, les souffrances endurées spécialement pendant la guerre actuelle doivent justement concilier les sympathies des nations.

PATERNELLE ADJURATION

Telles sont les principales bases sur lesquelles nous croyons que doit s'appuyer la future réorganisation des peuples. Elles sont de nature à rendre impossible le retour de semblables conflits et à préparer la solution de la question économique si importante pour l'avenir et le bien-être matériel de tous les Etats belligérants.

Aussi, en vous les présentant à vous, qui dirigez à cette heure tragique les destinées des nations belligérantes, nous sommes animés d'une douce espérance, celle de les voir acceptées et de voir ainsi terminer le plus tôt possible la lutte terrible qui apparaît de plus en plus comme un massacre inutile. Tout le monde reconnaît d'autre part que, d'un côté comme de l'autre, l'honneur des armes est sauf.

Prêtez donc l'oreille à notre prière; accueillez l'invitation paternelle que nous vous adressons au nom du divin Rédempteur, prince de la Paix. Réfléchissez à votre très grave responsabilité devant Dieu et les hommes. De vos résolutions dépendent le repos et la joie d'innombrables familles, la vie de milliers de jeunes gens, la félicité, en un mot, des peuples auxquels vous avez le devoir absolu d'en procurer le bienfait.

Que le Seigneur vous inspire des décisions conformes à sa très sainte volonté; fasse le ciel qu'en méritant les applaudissements de vos contemporains, vous vous assuriez aussi auprès des générations futures le beau nom de pacificateur. Pour nous, étroitement uni dans la prière et la pénitence, à toutes les âmes fidèles qui soupirent après la paix, nous implorons pour vous, du divin Esprit lumière et conseil.

BENOIT XV.

Du Vatican, 1er août 1917.

La moisson en Saskatchewan

D'après les rapports du ministère de l'Agriculture de Régina, tout le blé est pratiquement moissonné dans la province et les battages sont déjà commencés. Près de la moitié de l'avoine et de l'orge est également coupée.

La rouille rouge a fait son apparition ici et là, mais les dommages sont insignifiants. La gelée a été également à peu près inoffensive. La pluie a retardé quelque peu la moisson, mais le temps, d'une façon générale, a été favorable. La main-d'oeuvre a été suffisamment abondante. Plus de 10,000 hommes sont venus dans l'Ouest par les excursions de moissons. Le rendement du blé varie de 10 à 25 minots à l'acre.

La campagne contre Québec

Le *Leader* met ses lecteurs en garde contre la campagne [illegible] hommes qui se préparent [illegible] province de Québec en [illegible] prochaines élections.

"On sera [illegible] ne pas s'alarmer [illegible] des histoires [illegible] de complots meurtriers, d'attentats à la dynamite, de projets anarchistes et autres événements sanglants en perspective dans la province de Québec.

"Il est possible [illegible] quelques agitateurs [illegible] gouvernement [illegible] aient complètement menacé des choses terribles qu'ils ont intention de faire, et même commis quelques [illegible], mais la mise en circulation de ces histoires [illegible] à travers tout le pays est faite dans le but de créer et d'encourager le ressentiment contre la province de Québec.

"Il y a tout lieu de déclarer que dans les élections générales qui [illegible] prochent—élections rendues nécessaires par le fait que la vie du Parlement tire rapidement à sa fin,—un effort délibéré et bien organisé sera fait pour exciter les huit provinces de langue anglaise contre la population de langue française du Québec. Tout incident fâcheux qui peut malheureusement arriver sera grossi et lancé aux quatre coins du pays comme un exemple typique du sentiment et de l'attitude des Canadiens français pris en bloc".

Le Pont de Québec

La travée centrale du pont de Québec sera mise en place le 17 septembre, si rien ne vient déranger les plans des constructeurs. Un élévateur de six tonnes qui devait servir à la hisser est tombé dans la rivière. Au cours de cet accident, deux hommes ont reçu de légères contusions.

Un pauvre diable, ayant un soir surpris des voleurs dans sa maison, leur dit tout tranquillement: "Je ne puis pas m'imaginer ce que vous venez chercher la nuit dans ma maison, quand je n'y puis moi-même rien trouver en plein jour".

Lettre de Paris

François VEUILLOT

LE RESSORT FRANCAIS

Si je n'avais pas craint de provoquer un malentendu, ce n'est pas le "ressort français" que j'aurais donné pour titre à cette correspondance: c'est la "réaction française". Par malheur, les habitudes politiques ont affublé ce mot, qui désigne un des mouvements les plus nécessaires à la vie d'une nation, comme à la santé d'un individu, d'un sens très spécial et plutôt péjoratif. Tout peuple, aussi bien que tout *homme*, étant constamment menacé, du dehors et du dedans, par des virus morbides, ne peut réaliser de *progrès* que par une suite ininterrompue de réactions contre ces puissances de mort. Et, cependant, on attribue à la "réaction" une signification diamétralement contraire au progrès. C'est pourquoi, dans mon titre, au lieu de vous annoncer la "réaction" française, je ne vous ai parlé que du ressort français.

Quand on relit notre histoire, on se rend compte que le ressort français, même quand il paraît irrémédiablement brisé, conserve une force latente et est capable, au moment le moins attendu, de "réactions" brusques et victorieuses. Je n'ai ni le temps, ni l'intention, de remonter avec vous le cours de nos annales. Cette formidable guerre, où se reproduisent, *comme* en raccourci, tous les éléments et toutes les vertus de notre race, suffit à vérifier cette loi générale. Elle a débuté, on peut dire elle s'est décidée, par une série de "réactions" soudaines, imprévues et triomphantes. "Réaction" de l'ardeur et de l'abnégation patriotique, contre les dissolvants politiques et moraux, qui semblaient avoir affaibli ou obscurci l'âme nationale: "réaction" du sens de la discipline, contre l'esprit de révolte et d'insubordination, qu'on s'imaginait, surtout à l'étranger, devenu pour nous une seconde nature: "réaction" de nos armées battues et poursuivies, contre un ennemi supérieur en nombre et en matériel, qui se flattait déjà de les avoir écrasées.

Or, ces "réactions" historiques, par lesquelles ont été fixés la direction et les résultats du conflit, se renouvellent, en proportion réduite, à chacune de ses phases. Quand on nous croit épuisés et découragés, c'est alors qu'un réveil de notre vaillance et de notre résolution déçoit les illusions qu'on s'était forgées sur notre compte. Pour n'en citer qu'un exemple illustre et tragique, c'est toute l'histoire de Verdun. Les Allemands nous avaient rapidement et profondément refoulés, durant les premiers jours de leur assaut qu'ils se proclamaient déjà,— rappelez-vous les orgueilleuses et retentissantes proclamations du kaiser,— les maîtres de la citadelle. Or, ils étaient à la veille d'un échec et d'une déception, qui leur ont coûté plus de pertes et leur ont causé plus de mal que la bataille de la Marne. Et notre puissance de "réaction" s'est manifestée, dans cet événement, non seulement mordante, mais encore tenace. Nous avons "réagi" jusqu'à ce que l'adversaire eut abandonné ses premières conquêtes.

La vie nationale, à l'intérieur du pays, est tissée de "réactions" analogues. Les mouvements d'enthousiasme et d'énergie succèdent, invariablement, aux heures de lassitude et de mollesse. Nous venons, au mois de juillet, d'en toucher du doigt deux preuves nouvelles. L'une, dont le peuple a été tout à la fois, sur la place publique, et l'auteur et le témoin; l'autre, qui s'est affirmé surtout dans les milieux de presse et de parlement.

Je vous ai déjà confessé, si je ne me trompe, que les résultats insuffisants de l'offensive de Champagne et la prolongation de la guerre avaient provoqué, cet été, dans les rangs de la population, quelque fatigue et quelque impatience. Aucune révolte, à coup sûr, ni aucun découragement: mais des murmures, des plaintes, des *inquiétudes*. Il courut aussi, sur l'esprit de l'armée, des bruits pessimistes et parfois angoissants, qui n'étaient guère de nature à relever les âmes et les espérances.

Or, un étranger, qui, le 21 juillet, eût été spectateur de nos manifestations parisiennes, fût demeuré stupéfait, si on lui avait dit que ce peuple ardent, bouillonnant, rayonnant, était un peuple épuisé par la guerre, mécontent de sa conduite et désireux de la voir finir au plus tôt. "Vous vous moquez de moi, aurait-il répondu. Cette population ne songe qu'à fêter le courage et les exploits de son armée: elle ne rêve, pour elle, que d'autres victoires: elle aspire au triomphe, et non à la paix". Car c'est bien l'impression qui se dégageait de cette multitude, agitée d'un frisson glorieux et d'une émotion poignante. Déjà, le 4 juillet, commémoration de l'indépendance américaine, elle avait fait un triomphal et radieux accueil aux premiers bataillons des Etats-Unis, qui défilaient crânement le long de nos boulevards. Elle avait salué en eux le renfort qui permettra plus sûrement de mener la guerre à la victoire décisive. Mais, le jour de notre fête nationale, ce fut bien autre chose. On avait fait venir à Paris des détachements de toutes les unités décorées de la "fourragère", cette tresse aux couleurs de la croix de guerre, qu'on accorde aux formations qui ont obtenu deux citations à l'ordre du jour de l'armée. Chacune d'elles était représentée par les plus braves de ses hommes et par son drapeau déchiqueté. Par un temps clair, sous un ciel traversé d'aéroplane, ces dix mille héros se massèrent d'abord place de la Nation; puis ils traversèrent, d'un pas allègre et résolu, la plus grande partie de la capitale. On peut dire que toute la population était accourue pour les voir et les acclamer. Les applaudissements et les bravos crépitaient sur leurs pas, comme une mitraille pacifique et joyeuse; les fleurs volaient au-dessus de leur tête. Et, si les ovations n'atteignaient pas toujours leur maximum de force et d'intensité, c'est que, bien souvent, elles étaient étranglées par l'émotion.

Non! Ce grand peuple ne se montrait pas défait: il s'affirmait, au contraire, en magnifique et décisive "réaction" contre les efforts insidieux qu'on a tentés pour l'abattre.

Car, la vérité, c'est qu'on a essayé d'exploiter l'affaire de Champagne et la durée de la guerre pour énerver et décourager la France. On, je veux dire les espions allemands, qui circulent encore à travers le territoire, et quelques individus tarés, qu'ils ont pris à leur solde. L'opinion publique, aidée par des journalistes et des orateurs clairvoyants et fermes, a découvert cette vermine; et, par une nouvelle "réaction" elle est en train de la secouer. C'est, après les manifestations de la rue, le plus important et le plus heureux des derniers événements. Nous venons d'assister à des campagnes de presse et de tribunes, applaudies du pays tout entier, qui ont abouti déjà à quelques arrestations éclatantes, et auxquelles le gouvernement s'est associé avec vigueur. Elles ne s'arrêteront que le jour où elles auront obtenu un résultat définitif et où la nation se sentira nettoyée de ces individus suspects et malfaisant qui conspirent à l'arrière, avec l'ennemi qui nous attaque au front. La France veut vaincre et elle entend briser toutes les forces, qui, au dedans, comme au dehors, essaieraient de la détourner de son but. Le ressort de ses "réactions" n'est ni rompu, ni même détendu. Nous venons de le constater une fois de plus. On le verra encore!

François VEUILLOT.

Clémenceau et les religieux expulsés

Clémenceau, le cynique et féroce adversaire des religieux en France, vient d'écrire ces lignes qui renferment un aveu étonnant de la faute commise contre eux par le gouvernement français.

"Il serait monstrueux de chasser de nouveau, la guerre terminée les gens aux soins lesquels on a été trop heureux de confier nos nombreux blessés qui, sans eux trop souvent, n'en auraient reçu aucun.

La Séparation, la [illegible] Associations—dans l'ère [illegible] actuelle tout [illegible] de lourdes fautes. [illegible] fournir des occasions de les réparer. Il serait inique, donc [illegible] de les laisser [illegible]."

Comment les Allemands ont détruit Saint-Quentin

Le "Petit Parisien" a publié une interview de M. Soret, receveur municipal de Saint-Quentin, vieillard de 77 ans, qui vient d'être rapatrié. Après les récits des cruautés et des exactions commises par l'ennemi, M. Soret déclare qu'alors que les [illegible], pour égarer l'opinion des neutres, lançaient des communiqués [illegible] fallacieux affirmant que les Français tiraient sur Saint-Quentin, ils omettaient de dire que la ville n'était plus qu'un nid de mitrailleuses et de canons. La cathédrale et le beffroi étaient transformés en observatoires.

"Nous fûmes dès lors convaincus, ajouta M. Soret, que rien ne resterait de notre chère ville. Les munitions, abritées dans ses monuments, constituaient un péril effroyable. La catastrophe qui vient de détruire la cathédrale en est une preuve".

Selon M. Soret, il n'y a plus de citoyens français à Saint-Quentin. Dès le 28 février, des affiches avaient été apposées prévenant la population que l'évacuation était proche. Il restait à ce moment 42,000 habitants dans la ville. Le 17 mars, les derniers Français étaient embarqués. Ils avaient l'impression que les Allemands prévoyaient la nécessité prochaine de l'abandon de la ville. Ils avaient procédé à la destruction complète des villages qui l'entourent. Pas un arbre, plus une maison debout, tout fut rasé. Lorsque nos troupes victorieuses pénétrèrent dans ces contrées martyres elles y trouvèrent la même dévastation qu'à Noyon et à Bapaume.

Les profiteurs de guerre et les millions qu'ils ramassent

D'énormes profits de guerre ont été réalisés par de grosses compagnies aux Etats-Unis intéressées dans la fabrication ou fourniture de matériel de guerre. Voici les chiffres de profits de [illegible] compagnies en 1916. On [illegible] que les profits de ces compagnies [illegible] de cette année [illegible] plus considérables:

United States Steel Corporation $267,945,954; Bethlehem Steel Corporation $53,717,041; Anaconda Copper Mining Company [illegible] 087,187; Utah Copper Company $32,171,181; American Smelting and Refining Company $11 [illegible] 081; E. I. du Pont de Nemours and Co $76,581,729; General Chemical Company $9,700,191; Central Leather Company $12,016,297; American Sugar Refining Company $4,211,408; Republic Iron and Steel Company $11,587,8[illegible]; Standard Oil Company of New-York $20,425,510; Corn Products Refining Company $6,798,892.

La chambre à coucher

La femme qui aime son chez *elle* a un sens exquis pour juger un appartement: en un tour de pensée, elle imagine chaque pièce et chaque chose à sa place, et c'est toujours une grave imprudence pour le mari que de se charger, par procuration, d'un choix pour lequel il est parfaitement incompétent.

Le logement est le propre domaine de l'activité féminine; elle juge en un instant, et jusqu'en ses moindres détails, l'adaptation plus ou moins facile d'un appartement aux besoins de cette synthèse compliquée qui a nom *le ménage*.

Dormir, manger, recevoir. Voilà groupés suivant leur ordre d'importance, les éléments de ce problème, vivre comme tout le monde, et se porter mieux qu'autrui. On le renverse complètement dans l'application. On *reçoit* d'abord, on *mange* en second lieu, et l'on *dort* où l'on peut.

La chambre à coucher! C'est là pourtant le nœud de l'hygiène domestique! Dans laquelle des pièces de la maison habitons-nous [illegible] que dans la chambre où l'on couche? C'est là, en effet, que l'on passe le tiers, si ce n'est la moitié de son existence, respirant bien ou mal, elle est salubre, s'asphyxiant et s'empoisonnant peu à peu quand elle est étroite et encombrée. On peut dire sans exagération que [illegible] chambre à coucher est une condition de longévité. [illegible] deux ennemis mortels, dans [illegible] l'un où l'on *paraît* et dans [illegible] l'un et l'autre [illegible] tant le plus de l'espace et des ressources, et ne laissant à ce besoin essentiel de respirer que [illegible] lui enlever.

On devrait y réserver pour la coucher la chambre la plus spacieuse et la mieux éclairée; c'est ce qu'on s'empresse de ne pas faire, et les poumons y sont impitoyablement rationnés d'air. Le renouvellement de l'air est cependant de nécessité absolue.

Il semble que le soleil soit pour une chambre à coucher un visiteur au moins importun, comme si une chambre pouvait être salubre lorsqu'elle ne reçoit pas directement, et à certaines heures, l'influence vivifiante du soleil, dont les rayons ont un rôle actif pour purifier l'atmosphère. La lumière de la bougie ne supplée celle du soleil que comme moyen d'éclairage. Le proverbe italien: "Là où le soleil n'entre pas, le médecin entre", est surtout applicable aux chambres à coucher. D'ailleurs elles ne servent pas seulement pour le repos nocturne, elles deviennent souvent aussi des chambres où se font les maladies et où se préparent les convalescences, et si elles sont froides et mal éclairées, on ne se tire bien d'aucune de ces épreuves.

Il faut que cette chambre soit spacieuse, afin que la température ne s'en élève pas trop la nuit. Une poitrine humaine désoxygène par vingt-quatre heures 10,800 litres d'air et exhale 510 litres d'acide carbonique. Les lampes, les bougies, les veilleuses brûlent aussi l'air d'une chambre à coucher et [illegible] qui sont le fait des [illegible] qui les alimentent. Les produits viciés qui ont échappé à une combustion complète; par bonheur [illegible] entraîné rapidement par le courant ascensionnel qui s'établit dans la cheminée, quand elle existe, et un air frais et relativement pur afflue par les fissures des portes et des fenêtres. On peut affirmer que la cheminée rend plus de services à l'hygiène par son rôle de ventilation que par son office de moyen de chauffage.

L'alcôve circonscrivant dans la chambre un cube d'air confiné doit être considérée comme malsaine.

Je voudrais voir disparaître cette accumulation de meubles et d'objets de luxe qui encombrent aujourd'hui les chambres à coucher; *l'on ne peut plus ni se mouvoir ni* respirer au milieu de cet entassement d'un goût équivoque et d'un bien-être fort contestable.

Les chambres à coucher qui sont trop petites, trop encombrées, ou dans lesquelles l'air ne se renouvelle pas, produisent sur les personnes qui les habitent une véritable asphyxie lente; la santé ne tarde pas à subir un déchet véritable, accusé par de la pâleur, du mal de tête et de la courbature au réveil, une réparation insuffisante des forces et quelquefois aussi, par un état nauséeux qu'on s'empresse d'attribuer à tout autre cause.

FONSSAGRIVES.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

RICHARD, Sask.

Quand on songe à l'avenir, on ne peut s'empêcher d'espérer de grands progrès à Richard. Bien qu'il ne soit encore que dans son enfance, on y a vu, durant les trois dernières années, une activité très marquée.

Richard est situé sur la ligne du C. N. R. de Battleford à Prince-Albert. Il possède déjà quatre élévateurs à grain, trois magasins, une banque, un [illegible], un boulanger, un barbier, un [illegible], un agent de machines agricoles, un agent d'assurances, une écurie de louage, etc. Dernièrement, on a posé [illegible] en bois qui ajoute à la [illegible] du village. Cet [illegible] a érigé une jolie petite chapelle. [illegible] six familles [illegible] appartenant à la paroisse de S[illegible], mais elles [illegible] pour leur petit nombre.

N[illegible] nos amis, particulièrement les Canadiens-français, à venir [illegible] Richard [illegible] de s'établir ailleurs [illegible] encore dans les environs plusieurs bonnes terres qui pourraient s'acheter à des conditions faciles. Il [illegible] encore un [illegible] et un bon [illegible].

FERLAND, Sask.

Mlle [illegible] Alexandre, fille de M. et Mme [illegible] Alexandre s'est [illegible] la petite [illegible] ans et demi [illegible]

[illegible] à l'école [illegible]

arrivée dernièrement pour enseigner dans notre district de Ferland. Nous lui souhaitons un bon succès dans sa classe.

—Mlle Annette Chagnon nous a quittés pour aller travailler à Meyronne. Elle est employée comme dactylographe chez M. P. Groulx, magasin de ferronnerie.

ARBORFIELD, Sask.

—M. Raymond Courteau, juge de paix, est allé contracter mariage à Saskatoon. Son épouse est une jeune personne d'Arborfield, Mlle Hélène Hudon, qui habite Saskatoon depuis un an. Nos meilleurs voeux accompagnent les nouveaux mariés dont nous attendons le prochain retour dans notre paroisse.

—Mlle Marie-Laure Hudon et son frère, M. Louis-Philippe Hudon, sont en voyage à Prince-Albert et chez leurs oncle et tante de Richard, Sask.

Lundi, 3 courant, eut lieu la messe d'anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Victoria [illegible].

—Un grand nombre de poules et de poulets ont disparu dans plusieurs fermes depuis quelques jours. On attribue ces pertes aux méfaits de putois et loups qu'on a vu rôder dans les environs. Les coqs qui sont restent [illegible] vengeance... Chasseurs, mettez-vous en campagne!

GRAVELBOURG, Sask.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a posé récemment la première pierre du grand couvent des Soeurs de Jésus et Marie, en cours de construction [illegible]. Notre ville était toute désignée pour l'établissement d'une institution de ce genre [illegible]

Naissance

A l'église Saint-Joseph de Moose Jaw, le 31 août, M. l'abbé L.-P. Gravel, missionnaire colonisateur du diocèse de Régina, a présidé à la cérémonie du baptême de Wilfrid-Alphonse-Marc Gravel, fils de M. Alphonse Gravel, avocat à Moose Jaw, né en cette ville le 5 du même mois.

Parrain et marraine: l'honorable A. Turgeon, procureur général et Madame Turgeon.

La Russie

Quelques mots au sujet de la Russie.

La Russie est, au point de vue territorial, la plus grande nation du monde.

La Russie est deux fois plus grande que les Etats-Unis.

Elle occupe un sixième de la surface totale du globe terrestre.

Sa population est de 180,000,000 d'habitants.

Soixante-quinze pour cent du peuple russe s'occupe de culture.

Dans toute la Russie il n'y a que 1,500 théâtres cinématographiques.

La fortune de la Russie est évaluée à cinquante milliards de dollars.

Sous le rapport de la richesse nationale, la Russie est la cinquième nation du monde.

Il n'y a des tramways en circulation que dans 54 villes russes.

Les cinq principales villes russes sont: Petrograd (2,100,000 habitants), Moscou (1,800,000 habitants), Varsovie (700,000 habitants), Odessa (600,000 habitants), Kiew (600,000 habitants).

Le littoral russe est plus long que celui d'aucun autre pays du monde.

La Russie produit plus de céréales que n'importe quel autre pays du monde. En 1910, elle exporta 23,000,000 de tonnes de blé; cette même année, les Etats-Unis arrivèrent seconds avec 22,000,000. La récolte totale, dans le monde entier, avait été de 96,000,000 tonnes.

La Russie élève plus de chevaux qu'aucune autre nation.

La Russie fournit environ un tiers des pelleteries qui se vendent sur tous les marchés.

La Russie est le second pays du monde quant à la production du pétrole. Elle suit de près les Etats-Unis.

Vers le paganisme

Le comité de la morale publique de l'American Federation of Catholic Societies, dans son rapport soumis à la 16e convention de la société, qui s'est tenue récemment à Kansas City, déclare que les Etats-Unis dérivent rapidement vers le paganisme. Voici le rapport en résumé: "Le droit ne prime plus, la justice décline rapidement, l'ordre est renversé, la famille est en danger; le home est désuni, la vertu publique et privée est décadente; le matérialisme est à l'ascendant; les propagandes vicieuses ne se comptent plus et l'indifférence religieuse domine".

Anniversaire de la Marne

A l'occasion du troisième anniversaire de la victoire de la Marne, le maréchal Joffre a visité, le 6 septembre, le théâtre de son triomphe de 1914. Il était accompagné du président Poincaré, du premier ministre Ribot, des généraux Foch et Pétain et de plusieurs autres personnalités politiques militaires. La population a vivement acclamé sur leur passage Joffre et ses lieutenants.

Si l'on avait écouté Vénizelos..

Les révélations faites par M. Vénizelos au Parlement démontrent de manière irréfutable que si les plans que cet homme d'Etat avait conçus n'avaient pas été contrariés par le roi Constantin qui refusa formellement de les accepter, la Serbie aurait été sauvée, la Bulgarie se serait trouvée dans l'obligation de rester neutre et en février 1915. Gallipoli qui n'était défendue que par 6,000 turques aurait pu être capturée facilement, car il n'y avait là ni provisions ni munitions. Du représentant de la Grèce à Constantinople, M. Vénizelos avait appris que les Turcs se préparaient même alors à évacuer Constantinople. Une armée grecque aurait pu être très facilement débarquée en Gallipoli et cette armée serait entrée, quinze jours après à Constantinople. "Ainsi" dit M. Vénizelos, "les Turcs auraient été chassés d'Europe, la Russie aurait pu faire venir des approvisionnements par la mer noire; de ce chef le gouvernement russe n'aurait pu songer à une paix séparée; le désastre russe actuel aurait été évité et la guerre aurait été raccourcie d'un an au moins".

La Croix Rouge en Saskatchewan

Le mois d'août a été marqué par une grande activité à la Société de la Croix Rouge canadienne en Saskatchewan. Les dons en argent se sont élevés à $35,294.60, sur lesquels $3,970.53 étaient pour la Croix Rouge française. De plus 302 caisses de fournitures de la Croix Rouge, représentant plusieurs milliers de dollars et de nombreuses heures de travail patient, sont parties de la Saskatchewan pour être expédiées outre-mer.

Le général Pershing au village de Jeanne d'Arc

Avant de rejoindre son quartier général, le général Pershing, commandant en chef de l'armée américaine a eu un geste pieux et c'est lui qui est allé au nom de la nation française. Il s'est rendu avec son Etat-Major à Domrémy, lieu de naissance de Jeanne d'Arc.

Il est entré dans la maison où Jeanne naquit et fut élevée; il a visité l'église où elle fut baptisée et la forêt où elle entendait ses voix et où Saint Michel et Ste Marguerite lui apparurent, lui commandant d'aller "bouter les Anglais hors du royaume de France".

Domrémy est un tout petit hameau où tout au plus douze personnes ont assisté à l'arrivée du général Pershing.

Sur le portail de l'église se trouve une plaque de cuivre placée là en 1914 et assurant les habitants que l'esprit de la bienheureuse Jeanne protégerait Domrémy de tous les ravages de la guerre.

Or jusqu'ici, bien que les envahisseurs aient soufflé de bombardements à [illegible] Domrémy n'a subi le moindre ravage.

Les conséquences de la prise de Riga

Il n'y a pas à se dissimuler que la chute de Riga est déplorable en ce sens qu'elle va donner à la flotte allemande sa pleine liberté d'action dans la mer Baltique et qu'elle va probablement permettre à Von Hindenberg d'avancer ses lignes jusqu'à la Dvina et au Dniester d'où il serait ensuite presque impossible de le déloger.

La révolution russe peut [illegible] aujourd'hui contempler son oeuvre.

L'ex-Impératrice Alexandra de Hesse et toute sa clique [illegible] peuvent être satisfaits. Jamais ils n'auraient pu jouer plus rondement et plus complètement le jeu de l'Allemagne.

Le gouvernement français et les Orphelins

Le gouvernement français a fait adopter une loi par laquelle l'Etat est autorisé à s'emparer des orphelins de la guerre et à les élever. Le Comité central de l'oeuvre, formé de 90 membres de toutes les dénominations politiques ne comprend pas de représentants catholiques. A M. Piou, député catholique, qui réclame, Viviani oppose un brutal refus, disant qu'on ne connait pas cette Eglise catholique. "Vous la connaissiez bien quand il s'est agi de faire appel à "l'Union sacrée" que vous violez maintenant", riposte M. Piou.

Une loi d'oppression de plus contre l'Eglise.

L'Académie française décerne pour la première fois les prix de la fondation Etienne Lamy, pour les familles nombreuses. Ils sont décernés à M. François Cannaz, à Sallanches (Haute-Savoie), et Firmin Verjat, à Bussières (Saône-et-Loire), pères de seize enfants.

L'ACTION FRANCAISE

Pour nous et chez nous!

L'Action française du mois d'août publie sous ce titre *Pour nous et chez nous!* un article plein de faits et d'intéressantes suggestions de l'administrateur général de la *Sauvegarde*, M. J.-N. Cabana; des notes de MM. Omer Héroux, Pierre Homier, Léon Lorrain; un article du plus vif intérêt sur le français à l'île Jersey; une appréciation du dernier livre de Laure Conan par M. l'abbé Groulx, et une partie documentaire d'intérêt particulier.

Cette livraison est illustrée du portrait de M. l'abbé Beaudoin, ancien curé de Ford City.

La livraison de septembre contiendra des articles de M. l'abbé Groulx (sur La Fontaine), Eugène Rouillard, Pierre Homier, etc.

L'Action française se vend 10 sous le numéro dans les principales librairies. L'abonnement est de $1 par année. Adresser les commandes et faire les remises au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, 92, rue Notre-Dame est, Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

Paris, Librairie Téqui; Montréal, Librairie Granger Frères et Librairies Notre-Dame et à la Librairie Garneau à Québec.

Abbé Lalande. *La Religion et la France*. Prix: 1 fr. 50.

L'auteur envisage l'avenir et, dans une série de *sermons* et de *notes*, s'efforce de démontrer que la France de demain devra revenir à la Religion, fondement de toute société, si elle veut tenir sa place à la tête des nations du monde. Au point de vue moral, national et social, la patrie requiert la puissante vitalité que les siècles passés ont connue. L'âme française s'étiole anémiée en dehors de l'atmosphère qui est son besoin naturel.

Toutes les preuves à l'appui de cette thèse [illegible] paraissent judicieusement choisies, éloquemment présentées et bien dignes de fixer l'attention des citoyens appelés à la manoeuvre des affaires publiques le lendemain de la tourmente.

En publiant ces pages, M. l'abbé Lalande se propose également d'être utile à ses confrères dans le sacerdoce et de les aider dans leur "vocation splendide de prêtres, à l'heure actuelle". Chacun de nous a le devoir, en effet, de concourir à l'oeuvre de restauration religieuse, morale et sociale qui va s'imposer dans les jours qui viennent.

Abbé Rouzic. *Lettres à un Prisonnier*, 1 vol. in-12. Prix: 1 fr. 50.

Voici un de ce beau et bon livre, *Douleur et Résignation*, publié en ce moment, une série de lettres, d'une réelle élévation de pensées et qui méritent être mises tout à fait au-dessus de celles parues jusqu'alors [illegible].

Au moment présent où une catégorie d'individus s'ingénie à semer dans les esprits cette note discordante [illegible] que M. l'abbé Rouzic vienne retremper les âmes au creuset par de la confiance et du patriotisme.

Les lettres échangées entre l'auteur et l'officier prisonnier en Allemagne, après avoir été blessé au champ d'honneur, en pleine France, sont écrites dans l'attitude à forger nos caractères [illegible] les résonneront haut et ferme, dans les coeurs de ceux qui ont la foi persévérante, car elles sont un exemple et une leçon de haute portée morale.

Et puissent [illegible] l'appréciable joie de lire ces pages éloquentes, remplies d'une philosophie vivifiante, d'une foi ardente, d'une charité pénétrante, avant qu'elles n'aient paru en volume, qu'il me soit permis de souhaiter à la nouvelle oeuvre de M. l'abbé Rouzic, tout le succès qu'elle mérite et qu'elle comporte.

C'est le [illegible] et unique récompense, digne de [illegible] et écrivain auquel j'adresse mes [illegible] et chaleureuses félicitations.

Fernand B[illegible], Directeur de la *Revue Picarde et Normande*, Fondateur des *Violettes*.

Mes Relations Personnelles avec les deux derniers Papes Pie IX et Léon XIII, Souvenirs, notes et lettres du cardinal Perraud publiés et annotés par Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, in-12. Prix [illegible] 50.

Mgr Gauthey, archevêque de Besançon et exécuteur testamentaire du cardinal Perraud, vient de publier un ouvrage posthume de son éminent ami, intitulé: "Mes relations personnelles avec les deux derniers Papes, Pie IX et Léon XIII". Ce sont des souvenirs, des notes, des lettres, des mémoires, du plus haut intérêt pour l'histoire contemporaine de l'Eglise de France et du diocèse d'Autun.

Ce volume n'est pas une histoire complète du cardinal; il présente toutefois le principal de son existence et il retrace ce qui lui a tenu le plus au coeur: son amour pour l'Eglise et la papauté. Ces souvenirs vont de 1856 à 1903. Mgr Gauthey a, dans un chapitre complémentaire, poussé le récit jusqu'à la mort du cardinal (10 février 1906), en résumant ses relations avec Pie X. L'éditeur, qui a si parfaitement connu et aimé l'auteur, y a ajouté des notes d'un vif intérêt. Il y a surtout ajouté une promesse qui remplira de joie les admirateurs du pieux évêque, celle de publier prochainement des extraits de ses "Méditations matinales" pendant cinquante ans.

Nous ne saurions assez remercier l'infatigable archevêque de Besançon de ne pas oublier, au milieu de ses sollicitudes pastorales, son diocèse d'origine, et de continuer à en exalter les plus pures gloires. — L. M.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

Raid sur Londres.—Un autre raid, le quatrième en trois jours, a eu lieu en Angleterre hier soir. Les côtes anglaises ont été bombardées ainsi que le district de Londres. Ce raid a été opéré au clair de la lune par une vingtaine d'aéroplanes. Neuf personnes ont été tuées et 19 blessées.

Après la chute de Riga.—De Riga à l'est d'Uxkull, les Russes continuent à battre complètement en retraite. Les troupes venant du port [illegible] et de l'arsenal se dirigent [illegible] nord-est, le long de la côte du golfe de Riga, et celles qui [illegible] d'Uxkull et de la région [illegible] atteindre la voie ferrée [illegible]-Petrograd. Derrière eux, les retraitants ont laissé Riga partiellement en flammes à cause du bombardement ennemi qui a [illegible] l'évacuation, tandis que les ruines fumantes de petits villages marquent le passage des autres contingents.

Le correspondant de l'agence [illegible] à Pétrograd mande que l'attaque de l'adversaire contre Riga [illegible] depuis très longtemps et que des mesures avaient été prises pour abandonner [illegible] à cause de la légère [illegible] on attendait de la part des troupes sur le front septentrional qui, dans ce secteur comme [illegible] ailleurs, ont été [illegible] infectées par la propagande internationale et maximaliste.

[illegible] de l'avance allemande en 1915, tout l'outillage des [illegible] de la ville a été virtuellement transporté au centre de la Russie.

JEUDI 6 SEPTEMBRE

La flotte russe en danger.—Des [illegible] sont exprimées au sujet du sort de la flotte russe car [illegible] dépend de la résistance des armées russes.

L'Allemagne a les yeux sur la flotte russe et sa capture prochaine [illegible] plus de conséquences [illegible] la campagne de [illegible]. Des experts navals espèrent que la flotte sera détruite par les Russes eux-mêmes si elle [illegible] d'être prise par les Allemands.

[illegible] de Trieste.—L'offensive [illegible] se poursuit avec succès. La [illegible] de la forteresse de [illegible] est imminente. La [illegible] obligera l'armée [illegible] à se retirer sur une distance considérable. Les [illegible] lentement parce qu'il est difficile de passer avec [illegible] sur les flancs de montagnes et les gros canons ne peuvent avancer qu'au fur et à mesure que l'on construit un chemin spécial à cet effet".

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Les Allemands bombardent les hôpitaux.—Peu d'activité, sauf pour l'artillerie et les aéroplanes sur le front franco-belge. Les Allemands continuent de bombarder les hôpitaux derrière les lignes françaises. De nombreuses attaques semblables ont été faites depuis une quinzaine. Dans les derniers jours d'août, 30 personnes, dont 20 infirmières, ont été tuées dans un hôpital derrière les lignes de Verdun. Mercredi dernier, on a bombardé de nouveau le même hôpital: 19 personnes ont été tuées et 26 blessées. Un hôpital américain, sur la côte, a subi le même sort et il y a eu également des victimes.

Pour défendre Pétrograd.—Bien que la chute de Riga ne mette pas Pétrograd en danger immédiat, on se prépare activement à une descente possible des Allemands. Des mesures énergiques sont prises pour maintenir l'ordre; les journaux de toutes nuances font appel à l'union pour sauver le pays du désastre.

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Sur le front de Riga.—Les Allemands n'ont pas fait de nouvelle avance aujourd'hui sur le front de Riga. Les Russes se retranchent en hâte.

On dit que les forces navales allemandes ont été vues dans la mer Baltique et l'on s'attend à une grande attaque sur les villes russes de la côte.

D'après une dépêche adressée à l'ambassade russe à Washington, les troupes russes dans les environs de Riga auraient retraité en bon ordre.

LUNDI 10 SEPTEMBRE

Devant Verdun.—Sur la rive droite de la Meuse, les Français attaquent sur un front de deux kilomètres et demi et font une avance de 500 mètres. Les Allemands contre-attaquent violemment, mais sans succès.

Autour de Riga.—L'avance allemande au nord de la Russie est retardée par les Moscovites qui en plusieurs endroits opposent une résistance efficace. Les Allemands traversent la rivière Aa.

MARDI 11 SEPTEMBRE

Journée tranquille.—Les dépêches ne signalent aucune action d'importance sur les différents théâtres.

On croit que six sous-marins allemands, qui ont attaqué une flottille de vaisseaux marchands américains sur la côte de France, ont été détruits. Deux des bâteaux américains ont disparu.

Ça et là

Lors [illegible] de sélection des [illegible] sir Wilfrid Laurier a choisi deux anciens lieutenants-gouverneurs, un ancien premier ministre provincial, un ancien ministre d'agriculture, un [illegible], un ancien aviseur légal du [illegible] du Yukon. Sir Robert Borden a choisi deux sénateurs et six députés fédéraux.

* * *

L'Angleterre donne maintenant ses commandes de munitions aux Etats-Unis parce qu'elle manque d'or et obtient crédit chez le voisin. Cela ne fait pas beaucoup l'affaire de nos profiteurs de guerre et pourrait bien leur faire changer le fusil d'épaule.

* * *

Le Leader fait les remarques suivantes au sujet de la privation des droits civils pour objections de conscience: "Parce qu'un homme est fidèle à ses convictions et sa croyance religieuse, qu'il est opposé à l'homicide, et en conséquence refuse de servir dans les rangs d'une armée combattante, il est classé parmi les citoyens non désirables. Il est mis au rang des sujets de nationalité ennemie, des criminels."

* * *

La ville de Montréal perd peu à peu le cachet exclusivement anglais que lui donnaient naguère ses affiches officielles ou commerciales. Le français prend une place de plus en plus considérable dans les annonces. Les autorités municipales ont fait poser dernièrement sur les avertisseurs à incendies une inscription bilingue peinte en blanc sur fond rouge.

* * *

Les garanties données au C.N.R. par les provinces de l'Ouest représentent de jolis chiffres: $25,662,000 par le Manitoba; la Saskatchewan $14,884,000 et l'Alberta $18,950,000. L'aide provinciale en garanties se chiffrait à $107,514,000.

* * *

Mlle Marguerite Wilson, fille du président des Etats-Unis, fait une tournée de concerts pour la Croix Rouge. Elle doit venir prochainement chanter à Montréal.

* * *

M. le sénateur Landry a de nouveau soulevé la question de la législation scolaire d'Ontario au Sénat et a demandé au gouvernement de la désavouer. M. le sénateur Belcourt a aussi parlé dans le même sens.

* * *

M. l'abbé Lowney, curé de la paroisse St. Joseph de Pawtucket, R. I., est nommé évêque auxiliaire de Providence; il parle également l'anglais et le français et il a fait ses études au séminaire de Montréal.

* * *

Dès le XIV siècle, Froissart écrivait: "Allemands sont moult convoiteux... La grande ardeur de convoitise leur toult (enlève) toute connaissance d'honneurs".

Evidemment, il n'y a que le style et l'orthographe qui ont changé depuis Froissart.

* * *

Il y a des gens qui parlent contre une loi, au parlement, et en votent l'application.

Il y en a d'autres qui parlent pour une loi et votent contre son adoption.

Cela arrive assez souvent.

Le cas s'est présenté il y a peu de temps au sénat, à Ottawa, à propos du bill de la conscription.

* * *

Le bill de la conscription Borden pourvoit à la mobilisation de tous les hommes valides du Canada, de 20 à 45.

*"Ni l'Angleterre, ni l'Italie, ni la Russie n'ont appelé les hommes âgés de plus de quarante ans", écrivait il y a peu de semaines M. Maurice Barrès, dans l'*Echo de Paris.

Ainsi donc, tandis que l'Anglais, le Russe, l'Italien de plus de quarante ans échappent à la conscription, Baptiste et Jack Canuck y resteront soumis jusqu'à 45 ans.

* * *

Le plus long fil de fer du monde est celui d'une ligne télégraphique aux Indes, sur la rivière Kisnah. Il est long de plus de 6,000 pieds et suspendu à 1,200 pieds en l'air.

* * *

Le pont le plus long au monde est celui qui traverse le fleuve jaune, près de San-gang, en Chine. Il porte le nom de "pont de Lion" à cause de son immense longueur qui a plus de 5 milles et quart. Ce pont est supporté par 300 arches et s'élève à plus de 70 pieds au-dessus de l'eau. Un immense filet métallique recouvre ce pont d'un bout à l'autre.

* * *

Pat Burns et quelques autres gros commerçants d'animaux de l'Alberta demandent au gouvernement d'interdire de tuer les veaux et les agneaux pour la boucherie. C'est le seul moyen assurent-ils, de conserver l'approvisionnement de viande pour l'avenir.

* * *

Les Alliés, comprenant l'Angleterre, la France et la Belgique, auront besoin d'un approvisionnement de 460,000,000 boisseaux de blé que l'Amérique du Nord devra leur fournir.

En l'honneur de Louis Hébert

Dans la chapelle publique du Séminaire de Québec a été commémoré l'acte de Louis Hébert, prenant possession de la terre canadienne. La manifestation religieuse était présidée par S. E. le Card. Bégin, et le Saint Père a accordé par message la bénédiction apostolique aux cultivateurs et colons de la Province, à l'occasion de leur consécration solennelle au Sacré-Cœur.

S. G. Mgr P.-E. Roy a prononcé l'allocution de circonstance.

La messe a été suivie d'un salut solennel du T. S. Sacrement pendant lequel l'Agriculture, la Colonisation et la Presse catholique ont été consacrées au Sacré-Cœur de Jésus.

Louis Hébert fut le premier laboureur, le premier semeur et le premier moissonneur canadien, par qui fut lié le pacte d'alliance entre Dieu et notre race.

Le contrôleur des vivres pour le Canada et celui des Etats-Unis se connaissent depuis plusieurs années et ils travailleront dans l'entente et l'harmonie.

Un pochard passe en titubant et bouscule violemment un monsieur qui se trouve devant lui.

—Eh! s'écrie celui-ci avec humeur, vous ne me voyez donc pas?

—Si fait, grommelle l'ivrogne. Que même je vois double! Et alors...

—Alors, quoi?

—Ben! je voulais passer entre vous deux!

Gaspillard 1er

Faisant un jour, le catéchisme à une classe nombreuse d'enfants, j'expliquai le mystère de l'Epiphanie en insistant sur le voyage des Rois Mages que la tradition a nommés Gaspar, Melchior et Balthasar.

Le lendemain, en me faisant rendre compte de la leçon de la veille, je dus constater que les [illegible]

[illegible]

théâtres, de clubs, de sports, de soirées, d'excursions, ces messieurs y sont bien, et ils dépensent sans regret en deux heures leur salaire d'une semaine.

Vous les reconnaissez, n'est-ce pas? ces jeunes gens dont je parle, et vous admettez comme moi qu'ils sont les descendants directs du roi Mage Gaspillard le Grand. Mais il est manifeste par ailleurs qu'ils ont dans les veines du sang mêlé. Il ne faudrait sans doute pas remonter bien haut pour trouver parmi leurs ancêtres le défunt "Serre-la-piastre".

N'est-ce pas qu'ils sont absolument tour à tour "gaspillards" et "serre-la-piastre"?

[illegible]

peur qu'elles ne se perdent".

Imprévoyants, dépensiers et prodigues, souvenez-vous que dans le passé une loi inexorable a toujours atteint les "gaspillards" qui tous

"Se trouvèrent dépourvus
Quand la bise fut venue".

La bise viendra pour vous aussi, et leur juste sort sera le vôtre.

La morale de tout ce discours c'est que vous ne devez être ni des "gaspillards" ni des "serre-la-piastre", mais de simples braves gens qui font de leur argent un usage raisonnable, pourvoyant aux dépenses nécessaires, faisant l'aumône aux pauvres et contribuant dans une juste part à l'entretien de l'église, puis mettant le surplus à la banque en prévision des mauvais jours.

Dernière morale: Ayez votre petit bas de laine et voyez à ce qu'il ne soit pas troué.

B. P. L.

Un mot de « Pierre l'Ermite »

Comme il est bien dans son rôle, l'esprit du mal, quand il cherche à [illegible]

[illegible]

Père [illegible]

Petites recettes pour être heureux et faire des heureux

[illegible]

tien qui comprend ce langage et baisse la tête sous cette main divine, qui ne le frappe que pour le guérir!

Ne vous surchargez pas

Un chrétien devrait trembler s'il songeait qu'avec les fautes qu'il a commises il portera un jour au tribunal de Dieu la responsabilité de celles qu'il a fait commettre.

Avez-vous jamais réfléchi aux redoutables suites du scandale et de la médisance? Jugez-en par la comparaison de la boule de neige.

Un coup de vent a détaché du haut de la montagne une petite quantité de neige. En roulant, cette neige se pelotonne, forme une boule serrée et grossit d'instant en instant, au point de devenir un bloc énorme.

A mesure que sa vitesse s'accroît, de nouvelles quantités de neige, de plus en plus considérables viennent s'y ajouter, au point que le bruit de l'immense boule ressemble au tonnerre.

C'est l'avalanche, qui écrase dans sa chute des villages tout entiers.

Voyez maintenant cette personne qui médit ou scandalise le prochain. Sa médisance court de proche en proche, grossissant et se développent à mesure qu'on la colporte. Son scandale atteint des centaines, des milliers d'âmes, qu'il risque d'entraîner dans l'abîme.

Appréciez, d'après cette comparaison, les effets de ces deux fautes que tant de personnes commettent presque sans y faire attention.

Puissiez-vous être à l'avenir plus vigilant sur vos paroles et sur vos actes!

Les compagnies de chemin de fer de l'Ouest mettent à la disposition du public, à divers endroits, une fois par semaine, des chars-glacières, pour permettre le transport des produits périssables au marché de Winnipeg.

Le Bureau de Contrôle de la ville de Winnipeg vient de décider que l'on ne permettra pas l'entrée des cirques tant que durera la guerre.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

(Suite)

Ah! s'il n'y avait que toi en jeu, je crois bien que je te dirais: vas-y si ça t'amuse, mais tous les risques sont plutôt pour ton enfant.

—André ne courra pas plus de risques que beaucoup d'enfants de son âge, fit mollement Leverby.

—Ah! diable!

Cette fois, le Dr Chaumet eut besoin de reprendre longuement son haleine, car il était vraiment suffoqué.

—Tu es un citoyen-père ineffable, ma parole, te voilà Brutus dans toute l'acception du mot. Tu rétrogrades, mon vieux, notre république n'a rien de la république romaine, et ce n'est pas cela, crois-moi, qui fera passer ton nom à la postérité. Ah! ton André ne courra pas plus de risques que les autres!... Tu es amusant. Ainsi tu crois que ton fils, parce qu'il a bon pied, bon œil, est une colonne de résistance? Tu crois qu'il pourra se mesurer avec l'enfant du mastroquet du coin, qui a tout vu, tout entendu et qui a déjà dégusté des "perroquets" et des "mêlés cassis"?... avec l'enfant du moulin qui fait sa société des vachers, et est maraudeur comme un renard? Ah! tu crois? Mais sache donc bien qu'au moral comme au physique ton fils est une faiblesse en comparaison de ces petits individus qui sont de toutes pièces armés pour la vie déjà. Je sais que l'on parle d'égalité, mais peut-on l'établir entre un enfant qui quittera sa couchette de plumes pour s'étendre tout grelottant sur un [illegible] abandonner sa paille [illegible] lui dur?... Note bien que c'est plutôt au moral que je parle [illegible] car le moral est très [illegible] et très froid. Des procédés qui [illegible] très [illegible] sont très doux, [illegible] seront. L'égalité, vois-tu, c'était à toi à [illegible] en élevant ton fils, dès le berceau, comme l'enfant du charron ou du toucheur de bœufs, afin qu'il ne soit pas dans un état d'infériorité vis-à-vis d'eux.

—On n'a garanti que ce collège...

—Dis franchement lycée, voyons, interrompit Chaumet, c'est-à-dire une espèce de caserne, où ton pauvre petit soldat de six ans va devoir marquer le pas pendant des années. Tu sais mes idées, je suis aussi bon républicain qu'un autre, mais je dois convenir que s'il s'agissait encore des Frères, je me montrerais moins récalcitrant, bien que je n'aime pas la pension pour André. Les Frères, quoi qu'on [illegible] diriger les enfants [illegible] l'instruction et l'éducation par devoir et [illegible] sans rien attendre en retour. Ils ne sont pas [illegible] comme nos [illegible] toujours [illegible] la timbale à décrocher. Tes premières années se sont passées parmi eux, eh bien! celui qui t'a appris à lire et à écrire [illegible] les lettres, et il est mort à la tête de sa petite classe, après avoir, pendant quarante ans, fait ânonner des gosses.

— L'inspecteur d'Académie assure un personnel de premier choix, fit observer M. Leverby.

Accordé!...C'est toujours mieux que rien, cette assurance, mais la masse des élèves, y as-tu pensé? Les Frères avaient le soin de se montrer très difficiles et d'éliminer les mauvais éléments, le lycée à créer a besoin de figurants, il préfère le nombre à la qualité, on va donc accueillir avec enthousiasme tous ceux qui répondront à l'appel de la grosse caisse, et ce sera au cri traditionnel de "entrez, entrez, la vue n'en coûte rien, on ne paye qu'en sortant" que s'ouvriront les portes. Ton fils, mon cher, sera le phénomène de la baraque.

Le plat de la main de Chaumet s'appliqua amicalement sur l'épaule de M. Leverby.

—Tu réfléchiras encore, promets-moi de réfléchir, au moins.

M. Leverby fit un grand geste des deux bras.

—Tu prends aussi bien tragiquement la chose, murmura-t-il ennuyé. Un peu plus tôt, un peu plus tard, ne faudra-t-il pas en venir là?...

—Minute!... il y a une petite différence, me semble-t-il, entre plus tôt et plus tard: André n'a que six ans: avec son institutrice il peut encore jouir pendant cinq ou six bonnes années de la vie de famille, ton "un peu" me semble d'un euphémisme hasardé.

André rentrait: sa jolie voix claire éclatait joyeuse dans le grand hall, annonçant à son ami Chaumet, qu'il venait d'apercevoir par l'entre-bâillement de la porte, les points qu'il avait gagnés.

— Et si tu avais vu, mon vieux "tonton", comme j'ai à trois reprises croqué "Bonne Amie"! Sa boule a roulé jusque dans l'allée des sapins!

Chaumet était bien le "tonton" d'André: vieux garçon, il aimait de jouer à l'oncle avec le cher petit qu'il avait vu naître, et, ce jour-là, quand l'enfant, comme il en avait l'habitude, vint se jeter dans ses bras, il l'étreignit plus affectueusement, comme s'il eût voulu le défendre contre le danger dont il le savait menacé.

XX

Pourquoi M. Leverby eût-il réfléchi, maintenant qu'il était engagé dans l'affaire, au point qu'elle était pour ainsi dire un fait accompli?

A la suite de rapports très détaillés de différentes Commissions et sous-Commissions qui s'étaient au cours des derniers mois, rendues sur les lieux: après de longues délibérations auxquelles avaient pris part le ban et l'arrière-ban de l'enseignement primaire, moyen et supérieur, l'Etat, cédant enfin à des sollicitations réitérées et influentes, avait, d'accord avec l'autorité académique, décidé l'établissement d'un lycée à Rieuse.

Venant en lieu et place de l'ancien collège des Frères, ce nouveau lycée, pour lequel on devait recruter "un personnel de choix", était appelé à servir de citadelle à l'enseignement laïque, dans cette partie du département.

Matériellement, tout s'y prêtait. Les locaux vastes, bien aérés, bien aménagés, les cours de récréation spacieuses et bien macadamisées, le jardin très étendu s'offraient admirablement pour la création d'un établissement de tout premier ordre, réunissant toutes les conditions requises.

Seulement, les populations des villes et des villages avoisinants, restées, en dépit de leur apparente apathie, très attachées aux bons Frères, pourraient ne pas voir la chose sous un jour favorable.

(A Suivre)

Pour les Cultivateurs

La place des oeufs dans le régime alimentaire

Extrait d'un bulletin publié par le Collège d'agriculture de l'Etat du New Jersey. E. U., intitulé "Lait et oeufs".

Tableau comparatif de la composition d'un oeuf de poule et de la viande de bœuf modérément maigre:

	Œuf de poule	Bœuf maigre
Eau	73.7 p.c.	70.5 p.c.
Gras	10.5 p.c.	8.5 p.c.
Protéine	11.8 p.c.	20.0 p.c.
Matière minérale	1.0 p.c.	1.0 p.c.

La protéine qui se trouve dans le blanc de l'oeuf est de l'albumine presque pure. Le jaune de l'oeuf a une plus grande valeur nutritive que le blanc. Il est riche en sels minéraux, notamment les suivants: calcium, fer, potasse et phosphore, et ces sels s'y trouvent sous une forme telle qu'ils sont promptement absorbés et utilisés par l'organisme. Le blanc de l'oeuf est riche en souffre.

Valeur alimentaire

Si l'on compare la composition de l'oeuf à celle de la viande maigre, on voit de suite que les oeufs peuvent très bien remplacer la viande. Neuf oeufs de grosseur moyenne pèsent une livre et ils contiennent à peu près la même quantité de nourriture qu'une livre de bœuf. Comme les œufs ne contiennent pas de fécule et de sucre, ils doivent être servis avec des aliments comme le riz, le pain, les fruits, les pommes de terre et autres légumes, ou convertis en dessert avec du sucre, du tapioca et des substances du même genre.

Digestibilité des oeufs

Les oeufs crus se digèrent très facilement. La digestibilité des oeufs cuits dépend de la façon dont ils sont cuits. Il faut les cuire à une basse température. L'albumen de l'oeuf commence à se coaguler à 134 degrés F., il se prend en gelée à 160 degrés F., et lorsqu'il est chauffé jusqu'au point d'ébullition, 212 degrés F., il forme une masse dure comme du cuir et devient très indigeste.

Les maladies des volailles causent de grandes pertes au pays

Cinquante pour cent au moins des poulets, des canetons, des dindonneaux, et dix pour cent des volailles adultes meurent tous les ans au Canada de maladies dont la plupart pourraient être prévenues. C'est une perte sèche de plusieurs millions de dollars, une perte qui se répète tous les ans et qui, cependant, pourrait fort bien être enrayée.

Il faut supprimer sans retard cet énorme gaspillage: c'est un devoir pour les cultivateurs et les aviculteurs en la crise que nous traversons. Pour y arriver, le Dr Wickware recommande à tous les éleveurs d'examiner avec le plus grand soin l'état général de leur basse-cour et d'isoler immédiatement tous les volatiles qui paraissent être malades. Dès que l'on constate quelque chose de singulier dans une poule, qu'on la mette par elle-même, dans une loge séparée. Si cette poule ne guérit pas en peu de temps, ne la tuez pas avant d'avoir déterminé d'abord la cause du malaise. Ces maladies sont le plus souvent le résultat de la négligence de l'aviculteur, qui ne comprend pas toute l'importance qu'il a à tenir les poulaillers propres. On ne saurait trop insister sur la nécessité d'isoler toutes les volailles malades et de prendres les moyens nécessaires pour découvrir les causes de la maladie.

Lorsque des cas de ce genre se produisent, expédiez au laboratoire biologique, ferme expérimentale, Ottawa, Ont., la volaille malade, mais en vie, ou si vous n'en avez pas en vie, une volaille morte. Dans l'intervalle, désinfectez les quartiers, les enclos, les fontaines, les plats qui servent à l'alimentation, afin d'empêcher la propagation des maladies contagieuses.

Désinfectez les poulaillers en pulvérisant l'intérieur avec une solution de lait de chaux (50 livres de chaux vive éteinte dans un baril d'eau, plus un gallon d'un bon désinfectant commercial). Remplissez les fentes, les crevasses afin de détruire les mites, les poux, etc. Si une plus petite quantité suffit, vous pouvez la préparer en ajoutant deux livres et demi de chaux à un seau d'eau, plus une demi-tasse à thé de désinfectant.

Cultivez une récolte dans une partie des parcs et faites alterner les volailles et les récoltes. Si les parcs sont petits, épandez une couche de chaux éteinte à l'air et bêchez. Si les parcs sont trop grands pour être bêchés, labourez et cultivez avant de semer. La navette semée au commencement de l'été, après la saison d'accouplement, ou au commencement de septembre, est une bonne plante à cultiver dans les parcs de basses-cours. Tenez toujours vos poussins sur un sol frais et pur.

C'est là, dira-t-on, un excès de précautions. Point du tout, elles sont indispensables. C'est le seul moyen de combattre beaucoup de maladies qui attaquent les volaille, et qui, laissées à elles-mêmes, causent à la longue des pertes très considérables.

L'ELEVAGE DES PORCS

Sevrage des porcelets.

La force des porcelets qui viennent de naitre a peut-être plus d'effet que tout autre facteur sur l'économie de production. Vient ensuite l'exercice d'un bon jugement dans l'alimentation et dans le soin des porcs tétant ou sevrés. Le mauvais choix des aliments, les mauvaises méthodes d'alimentation pendant cette période critique ont ruiné peut-être plus de portées et découragé plus d'éleveurs que pendant toute autre phase de l'existence des porcs.

Apprenez aux porcelets à manger trois semaines avant le sevrage. Mettez leur auge dans un coin où la mère ne puisse avoir accès. Vous ne pourrez guère obtenir de bons résultats si vous n'avez pas de sous-produits du lait et des recoupes à leur donner. Jetez dans la litière quelques poignées de grain sec pour encourager les porcelets à prendre de l'exercice. Evitez la suralimentation. Obligez-les à prendre de l'exercice; augmentez graduellement la quantité de recoupes jusqu'au sevrage. Si vous avez du lait écrémé, et si vous faites donner aux truies deux portées par an, sevrez les porcelets à l'âge de six semaines, sinon, sevrez-les à l'âge de huit semaines.

Ration pour les porcelets sevrés. ---Après le sevrage, commencez à donner la quantité suivante de grain: ration quotidienne pour un porc de 2 ou 3 mois environ 5 livres: 1 livre du mélange suivant, 3 parties d'orge, 3 parties de petit son, 1 partie de farine de tourteaux de lin et 5 livres de lait écrémé. Faire tremper pendant 24 heures et donner. Si c'est dans une loge, ajoutez-y un peu de grain sec et d'avoine éparpillés dans la litière. Ceci n'est pas nécessaire si les porcelets sont dans un enclos herbeux. A mesure que les porcelets grandissent, on augmente la quantité de grain jusqu'à trois livres ou plus, par jour; on augmente également la porportion de farine d'avoine ou d'orge dans le mélange pour que cette ration se compose, à l'âge de 6 mois, de 6 parties de farine d'orge ou de maïs, 3 parties de petit son et 1 partie de farine de tourteaux de lin. Fournissez un abri au pâturage ou dans l'enclos, soit une cabane portative, soit un hangar ouvert. Gardez-vous bien de mettre les porcelets qui viennent d'être sevrés dans un herbage sans ombrage; vous auriez des brûlures, des maladies de peau, et un arrêt temporaire et quelquefois permanent dans la croissance. Ayez un abri naturel si cela est possible et donnez de l'eau fraîche et pure.

Curieux phénomène physiologique

De l'*Opinion Publique* de Worcester:

Lorsque le Dr J. Edgar Tanguay, du bureau d'exemption, examina Alphonse Bourgeois, un journalier, domicilié au No. 169 rue Clinton, à Woonsocket, R. I., il eut quelque difficulté à trouver le cœur de cet homme.

Un examen minutieux révéla que le cœur était au côté droit, le foie à gauche et la rate à droite.

Ce cas est le second du genre constaté dans ce pays depuis le commencement de l'examen des conscrits.

Bourgeois est un étranger, n'étant pas naturalisé,---et il a demandé l'exemption, qui lui sera peut-être accordée à cause de son étrange conformation physiologique.

Jugez de l'arbre par ses fruits

Ne lisez pas de mauvais livres, de mauvais journaux, me dit-on. Mais je ne trouve jamais rien de mauvais à ce que je lis. Comment dois-je juger si telle lecture est mauvaise ou si elle ne l'est pas? ---Oh! c'est bien simple: on juge de l'arbre par ses fruits. Etes-vous calme après votre lecture, ou votre imagination se livre-t-elle à une course vagabonde et insensée? êtes-vous charitable, ou au contraire impatient, de mauvaise humeur, uniquement préoccupé de satisfaire votre égoïsme et mal disposé envers tous ceux qui ne le flattent pas? Etes-vous vertueux, c'est-à-dire pénétré d'un plus vif attrait pour tout ce qui est noble, généreux, honnête, chaste, chrétien; ou au contraire sentez-vous les passions se soulever au fond de votre cœur et le trouble envahir votre conscience?

Dans le premier cas, lisez sans crainte; dans le second, hâtez-vous de fermer le livre ou de replier le journal: il est mauvais et ne tarderait pas à causer votre perte.

"La grande majorité de la population mange beaucoup trop", nous dit Mademoiselle Eddie, professeur de sciences ménagères au Collège Agricole du Manitoba en parlant de la suggestion faite par le contrôleur des vivres à l'effet d'établir deux jours maigre par semaine dans les restaurants et les hôtels, et elle ajoute que c'est une excellente idée de limiter à deux ou trois services les menus d'hôtels.

BONJOUR

Casimir Bonjour, l'auteur du "Mari à bonnes fortunes", était sur les rangs pour remplacer un des quarante. Il se présente un jour pour faire sa visite à un des immortels.

Votre nom, monsieur, dit-elle.

Le candidat répond avec son plus gracieux sourire:

Bonjour..

Flattée de cette politesse, la jeune fille répond:

- Bonjour, monsieur; voulez-vous me dire votre nom?

Je vous dis: *Bonjour*.

- Et moi aussi, bonjour, monsieur, que faut-il que j'annonce

Et *Bonjour*! C'est mon nom!

La camérière comprit alors qu'au lieu de dire: bonjour monsieur, il fallait dire *monsieur Bonjour*...

LES MARCHES

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Porcs	$15.00
Pesants	$14.00
Légers	$14.00 à $15.00
Verrats	$8.00 à $9.00
BOUVILLONS—	
De choix pour boucherie	$7.50 à $8.00
Passables	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$5.50 à $6.00
TAURES—	
De choix pour boucherie	$7.50 à $8.00
De choix pour élevage	$6.25 à $6.50
Passables	$6.00 à $6.25
VACHES—	
De choix, pour boucherie	$7.00 à $7.25
Ordinaires	$5.00 à $5.50
Conserve	$4.25 à $4.50
Laitières	$60.00 à $90.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)	
De choix	$6.50 à $7.00
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
TAUREAUX—	
De choix	$6.00 à $6.25
Bons	$5.75 à $6.00
Ordinaires	$5.00 à $5.50
BOEUFS—	
De choix	$7.25 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$4.75 à $5.25
Conserve	$4.00 à $4.50
VEAUX—	
De choix, légers	$8.00 à $8.50
Pesants	$7.00 à $7.50
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$11.00 à $12.00
Brebis de choix	$8.00 à $8.50

D. COUGHLIN & CO.

Le marché aux grains

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.205
No. 2 nord	.200
No. 3 nord	.195
No. 4 nord	.178
AVOINE	60 à 65c
FOIN la tonne	$6.00 à $8.00
POMMES de terre le minot	95c à $1.25
BEURRE, la livre	0.35
OEUFS, la douzaine	0.45
BOEUF, la livre	0.12½
PORC, la livre	0.17
MOUTON, la livre	0.21

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	.222
No. 2 nord	.220
No. 3 nord	.217
No. 4 nord	.204
AVOINE—	
No. C. W.	.66⅞
No. 3 C. W.	.63⅞
No. 1 fourrage	.63⅞
ORGE—	
No. 3	1.11
No. 4	1.17½
Fourrage	1.13½
LIN—	
No. 1 W. C.	3.21⅞
No. 2 N. W. C.	3.13½

PRINCE-ALBERT

Audacieuse évasion au pénitencier

Bill Nibisnuik, un fameux criminel autrichien, qui subissait une peine de quinze ans au pénitencier de Prince-Albert, s'est évadé dimanche matin. Il a pratiqué un trou dans le mur de sa cellule, le long d'un tuyau de ventilation et s'est échappé par cette issue. Il avait placé un mannequin dans son lit afin d'écarter les soupçons du garde qui surveillait dans le corridor. Tous ses habits de prisonnier ont été laissés dans sa cellule. Comme il travaillait dans l'atelier des tailleurs, il avait réussi évidemment à s'en procurer d'autres.

Nibisnuik avait été condamné à quinze ans de pénitencier pour avoir été l'auteur de vols considérables [illegible] à Régina et à Moosejaw. C'est la troisième fois [illegible]

Cette évasion [illegible]

Fonds de Secours aux Français ruinés par la guerre

[illegible]

L'élevage dans le district de Prince-Albert

[illegible]

La rentrée des élèves à l'Académie de Sion

Au delà de 40 élèves, de différentes [illegible] de la province, sont arrivées pour la reprise des cours lundi. Sur ce nombre il y a déjà douze nouvelles élèves et à la fin du mois le nombre des pensionnaires sera probablement [illegible] soixante-quinze à quatre-vingts, car [illegible] nombre sont encore retenues dans leurs familles pour le moment le plus pressé des travaux de la [illegible]. Il y a en plus vingt-cinq élèves qui suivent les cours en qualité d'externes. La haute valeur de l'éducation et de l'enseignement donnés à l'Académie de Sion par un personnel de première compétence devient de mieux en mieux appréciée et attire à l'institution des élèves non seulement de Prince-Albert, de Saskatoon et des environs, mais d'un peu partout dans la province. Mlles Alice et Cécile Turgeon, filles du Procureur général de la Saskatchewan, doivent revenir ces jours-ci pour y continuer leurs études. Elles ont passé une partie de leurs vacances dans le Nouveau-Brunswick chez des parents et l'hon. M. Turgeon est allé les rencontrer à Montréal.

—S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, était de passage ici hier en route pour Edmonton où Sa Grandeur doit assister à l'inauguration du nouveau Scholasticat des Oblats.

—C'est demain jeudi que les électeurs sont appelés à voter sur la question du transfert des bâtiments et du terrain de la Great West au gouvernement fédéral, afin de permettre à celui-ci d'y établir un sanatorium militaire pour les tuberculeux. Dans l'intérêt de la ville, il est désirable que la mesure soit adoptée. Rappelons que les bureaux de vote sont à l'école Connaught, à l'hôtel de ville et au *Patriote de l'Ouest*.

—La session d'automne de la cour suprême ouvrira le 27 novembre.

—Le conseil de ville a décidé de faire placer la bascule publique à un endroit plus central au sud de la voie ferrée du C.N.R. Il a refusé de prolonger de dix à vingt ans l'octroi d'une voie particulière du C.N.R. au moulin de Kidd.

—Notre jeune compatriote M. Fernand Baril, étudiant en droit, est parti hier pour Winnipeg où il va passer son deuxième examen médical pour être admis dans le corps d'aviation canadien. S'il est accepté, comme il en a l'assurance, il se rendra immédiatement à l'Université de Toronto où il suivra un cours de conférences sur l'aviation. De là il sera dirigé sur un camp d'aviation, soit au Canada, soit aux Etats-Unis. Nous souhaitons bonne chance à notre jeune élève aviateur.

—Le [illegible] William Steverly, de [illegible] dans l'une des dernières listes de soldats blessés.

—M. et Mme J. A. Vachon sont partis [illegible] pour Toronto où ils devront [illegible] résidence.

Mort du R. P. Cahill, O. M. I.

Le R. P. [illegible] Cahill, O.M.I. [illegible] à Saint-Boniface à l'âge de 60 ans.

[illegible] dans l'Ouest [illegible] Winnipeg, et comme missionnaire des Indiens dans la province. En 1911, il fut nommé provincial de la Congrégation des Oblats pour le Manitoba, charge qu'il remplit jusqu'à sa mort. Le R. P. Cahill [illegible] Canadien français par sa [illegible].

Les dynamitards

L'affaire des dynamitards de Cartierville occupe vivement l'attention du public dans la province de Québec. Les principaux bandits qui ont participé à cet attentat sont aujourd'hui entre les mains de la police.

Joseph Tremblay s'est avoué [illegible] placé la bombe près de la résidence de lord Atholstan.

Après une chasse mouvementée à travers la campagne où il était traqué, poursuivi par la police fédérale, depuis deux jours, Joseph Handfield, dit Leduc, s'est donné la mort dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Si l'on en croit la confession faite par Elie Lalumière aux détectives fédéraux, il appartiendrait à la bande des dynamitards qui avait résolu de faire sauter la résidence du baron Atholstan à Cartierville, et celle du sénateur Beaubien, à Outremont.

Handfield, depuis quelques jours, était poursuivi par une escouade de détectives. De Montréal, il s'enfuit en automobile jusqu'à Lachute.

Courant nuit et jour, Handfield se cacha dans les bois et les fourrés, afin d'échapper à ceux qui le cherchaient.

Finalement, il fut rejoint et un combat s'engagea avec les détectives. Frappé par une balle au bras droit, Handfield, plutôt que de se laisser capturer, se flamba la cervelle d'un coup de revolver.

Sir Lomer Gouin chef du parti libéral?

Le *Star* de Montréal annonce que sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, est mentionné comme le successeur probable de sir Wilfrid Laurier à la tête du parti libéral. Il aurait été accepté comme tel par l'Ontario et les provinces maritimes. L'Ouest seul serait encore indécis.

Plus de fabrication de whiskey aux Etats-Unis

La fabrication du whiskey a cessé dans tous les Etats-Unis samedi dernier, en vertu de la mise en vigueur de la clause prohibitive introduite dans la nouvelle loi des vivres. Des millions de minots de grain qui étaient absorbés chaque année par les distilleries vont ainsi être rendus à l'alimentation. On continuera à fabriquer de l'alcool pour les fins industrielles et médicales, de sorte que les distilleries ne seront que peu affectées par la nouvelle loi.

Les castors à l'oeuvre

La ville de Minnedosa, Man. se trouve menacée d'être privée de la lumière et de la force électriques par les castors qui construisent des digues sur la petite Saskatchewan, empêchant ainsi l'eau d'alimenter en quantité suffisante l'usine électrique. Si les castors ne sont pas expulsés, on prévoit que la rivière sera desséchée l'hiver prochain. Les digues érigées par ces animaux sont [illegible], quelques-unes ont jusqu'à cent pieds de long et [illegible] pieds de [illegible]. Le député de Minnedosa à la législature provinciale [illegible] de les faire démolir.

Le feu

La petite ville de Lac la Biche, 100 milles au nord d'Edmonton, a été en partie détruite par un incendie. Les pertes sont estimées à $25,000.

A Natal, 20 milles à l'est de Fernie, B. C., le feu s'est déclaré dans le quartier des affaires et a détruit plusieurs établissements.

Le succès des écoles bilingues

La *Liberté* donne les chiffres qui sont bien significatifs. Sur 258 enfants présentés aux examens d'entrée à l'école supérieure, 233 sont admis, un grand nombre avec honneur et plusieurs en tête des listes. Quand ils ne sont pas les premiers, ils sont très près. Et ces résultats se répartissent sur 15 écoles du diocèse de St. Boniface.

"On voudra bien ne pas perdre de vue, fait remarquer la *Liberté*, que le Gouvernement voulant montrer la largeur de son "fair play" britannique et son respect de la Constitution de ce pays, a banni, au moins dans les statuts, le français des écoles. Les examens sont donc subis exclusivement en anglais. L'histoire, la géographie, la littérature, tout y est en anglais. Ceci place les enfants de langue française dans une position singulièrement difficile. Nous voudrions voir les [illegible] de langue anglaise mis dans cette situation, forcés à répondre en français, pour voir ce qu'ils feraient".

Crise ministérielle en France

M. Malvy représentait dans le Cabinet l'élément maçonnique le plus sectaire et le plus étroit. Il est torpillé parce qu'il s'est trouvé compromis avec les plus méprisables éléments que l'Allemagne soutenait en France pour y supporter sa cause.

La démission de M. Malvy a entraîné, quelques jours après, la démission de tout le cabinet. M. Ribot a été chargé de constituer un nouveau ministère, mais il a dû y renoncer devant le refus des socialistes de lui prêter leur concours. La crise menace de durer plusieurs jours encore.

En dernière heure, M. Paul Painlevé, ministre de la Guerre dans l'ancien cabinet, a accepté la tâche de former le nouveau ministère et il semble en bonne voie de réussir.

Pourquoi nous priver?

Le *Sun* de Toronto recherche la raison de la substitution du poisson à la viande sur les menus, certains jours de la semaine, au Canada. "Assurément, dit-il, cela ne peut se justifier du point de vue de l'économie domestique, puisqu'un repas de poisson coûte aujourd'hui aussi cher qu'un repas de viande. Invoquera-t-on qu'il faut en venir à cela pour aider l'industrie de la pêche? Il semble impossible, toutefois, même si le premier ministre vient d'une province où la pêche est une industrie principale, que cet ordre ait pour but de protéger les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse au détriment des éleveurs de bestiaux de l'Ontario et de l'Ouest. Il nous paraît donc que toute cette histoire de règlementation de ce que les gens devront et de ce qu'ils ne devront pas manger, au Canada, est pure folie ("a piece of utter foolishness"). Le Canada n'a aucune difficulté de produire tous les aliments qu'il lui faut; et tant que les habitants du Royaume-Uni continueront d'absorber chaque année des boissons alcooliques d'une valeur égale à la moitié de celle des terres, des maisons de ferme, du bétail et des instruments aratoires de la province d'Ontario, il ne nous paraît y avoir aucune bonne raison de nous priver pour leur compte".

Voilà qui est assez bien dit, n'est-ce pas, pour un journal de Toronto.

L'Argus de la presse

L'Argus de la Presse, poursuivant ses travaux documentaires, vient grâce à la sûreté et à l'étendue de son organisation, d'éditer dans un volume méthodiquement ordonné, la *nomenclature des journaux et revues*, en langue française, ayant continué à paraître pendant la Guerre 1914-1917. C'est une oeuvre que tous les professionnels voudront parcourir.

La médaille militaire vient d'être accordée à vingt-quatre sous-officiers et soldats canadiens français qui se sont signalés à la prise de la cote 70.

SAINT-FRONT, Sask.

Ses avantages au point de vue de la colonisation

Je viens de faire une petite visite à une nouvelle colonie canadienne de la Saskatchewan, que je crois fort peu connue des lecteurs du *Patriote de l'Ouest*. C'est Saint-Front, à 25 milles de la station de Quill Lake, sur le C. N.R. Là se trouvent actuellement 32 excellentes familles françaises ou canadiennes-françaises, dont une demi-douzaine doivent leur arrivée dans l'Ouest au R. P. A.-G. Morice, O.M.I., de Saint-Boniface, que j'accompagnais. Sans exagération aucune, je suis encore sous le charme de l'impression plus que favorable que ce beau pays a produite sur moi.

Il est difficile de ne pas comprendre l'agréable sensation qui résulte d'une fraîche verdure, d'une luxuriante végétation chez le voyageur qui vient de parcourir d'immenses espaces roussis, et comme brûlés, par une intense chaleur de plusieurs semaines. C'est la sensation qui s'empare de vous lorsque les environs de Saint-Front vous apparaissent, après les plaines desséchées de la Saskatchewan.

Instinctivement, vous vous demandez d'où peut venir cette fraîcheur, qui se fait remarquer dès la station de Quill Lake. Interrogez un cultivateur, et vous en apprendrez vite la cause. Un M. P. Plamondon vous dira, par exemple, qu'en creusant un puits il a trouvé une eau abondante à 7 pieds seulement. Pour un autre, cette eau est venue à 10 pieds, et à 12 pieds pour un troisième. En sorte que cette région semble comme une couche d'excellente terre baignée par une nappe d'eau souterraine qui se trouve partout à peu de profondeur.

Excellente terre, ai-je dit. En effet, c'est un terreau noir et sans aucune pierre, qui est très productif, moins fort que celui de la vallée de la rivière Rouge, et partant plus facile à travailler. Il est bien inutile d'examiner attentivement cette terre, pour juger de sa qualité. La superbe végétation qu'elle produit est là pour l'attester. Ce ne sont que pois sauvages et [illegible], ces deux grandes friandises des chevaux et des bêtes à cornes. Par ailleurs, l'herbe est si haute que, même dans certains chemins, la voiture la fait plier en deux pour passer dessus.

Par pure curiosité, j'y ai mesuré un brin de mil: pas moins de cinq pieds et un pouce!

A son état naturel, ce pays est boisé de trembles assez clairsemés pour offrir aux animaux de gras pâturages. Sans aucun soin, ces animaux s'engraissent dans le bois et se tiennent en si bon état qu'un colon vient de vendre une paire de chevaux $600. Il n'y a plus guère de homesteads à prendre; mais, par contre, on trouve tout proche des nouveaux colons canadiens des terres d'étrangers à vendre à des conditions très favorables. Par exemple, on m'a cité cinq frères, des Norvégiens, je crois, qui ont chacun une terre et ont tellement réussi avec leurs animaux, qu'ils sont disposés à vendre pour aller vivre de leurs rentes dans quelque ville américaine. C'est là une excellente occasion; car, encore une fois, les prix qu'ils demandent sont très raisonnables.

Mais la distance de la station: 25 milles, pensez-y donc, objectera quelqu'un. Or, c'est précisément là que se trouve un des grands avantages de cette place trop peu connue. Une ligne de chemin de fer est non seulement projetée, mais commencée par les deux bouts, qui doit infailliblement passer par Saint-Front. Que dis-je? on assure même que sa voie doit suivre le rang où les nouveaux colons du Père Morice se sont établis, tout près des terres à vendre sus-mentionnées! On ajoute que la compagnie vient de donner le contrat pour 40 nouveaux milles de cette ligne.

Qu'on se hâte donc d'aller voir et d'acheter avant que l'arrivée de celle-ci n'ait fait doubler, sinon tripler, les prix des terres. Pour plus ample informé, on peut s'adresser à M. Henri Bourque, ou à M. Philémon Plamondon, tous les deux de Saint-Front, Sask., ou encore au R. P. A.-G. Morice, O.M.I., de Saint-Boniface, Man.

VIATOR.

PETITES ANNONCES